



R A P P O R T D ' A C T I V I T É 2 0 1 9

France Nature Environnement Centre-Val de Loire
3, rue de la Lionne 45000 ORLÉANS
www.fne-centrevaldeloire.org / contact@fne-centrevaldeloire.org
Tél. : 02 38 62 78 57

Édito /

Samuel SENAWE,
PRÉSIDENT DE FRANCE
NATURE ENVIRONNEMENT
CENTRE-VAL DE LOIRE

Crise sanitaire : quel après pour l'environnement ?

30 MARS 2020

La restitution des activités de notre réseau dans ce rapport, au moment où le monde est plongé dans une lutte globale face à une crise sanitaire inédite, est un bouleversement qui interroge sur l'ensemble des urgences auxquelles le monde des hommes, tel qu'il fonctionne encore aujourd'hui, devra prendre la responsabilité.

Le président de la République française a déclaré que les leçons du moment devront être tirées et qu'il faudra interroger le modèle de développement dans lequel le monde est engagé depuis des décennies, modèle qui dévoile ses failles au grand jour.

Quel sera donc ce possible « après crise » ?

Malgré les fortes mobilisations sociales et citoyennes en 2019, ayant engagé le processus de Grand Débat National autour des questions économiques, sociales et environnementales, cette crise sanitaire rattrape au galop les précédentes inactions et le laxisme des engagements concédés sur la question cruciale de la santé. Elle contraint momentanément à l'arrêt un modèle économique productiviste à bout de souffle. Elle met à ce jour en situation de confinement la totalité de la population française et près de la moitié de celle de la planète.

Elle interroge bien alors sur les similitudes d'une situation prévisible quant à l'urgence climatique : urgence et crise globale qui se confirment, hélas, belle et bien programmées à court terme, et pour lesquelles il a été cependant encore clairement identifié dans une COP25 qualifiée « de l'inaction », ainsi que de manière inlassable et récurrente par la communauté d'experts du GIEC, « que le point de non-retour n'est plus à l'horizon : il fonce vers nous » et qu'il faille « cesser cette guerre que nous menons contre la nature » pour citer les mots employés par Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU.

Quelle place prendra par exemple cette année la prise en considération de la situation alarmante de la biodiversité au prochain congrès UICN, probablement reporté à l'automne 2020 ?

Le gouvernement a instauré un état d'urgence sanitaire. Le parlement n'a cependant pas voté l'amendement proposé par 35 députés pour un « Grand plan de relance après crise de notre société en faveur de la biodiversité, du climat et de la justice sociale ». Ceci par exemple, dans une perspective de respecter la planification des budgets carbone au regard d'engagements déjà pris. Quelle sera donc alors la réalité effective d'un redémarrage économique mondialisé : à l'identique ?

Au regard de cette situation sans précédent, et des incertitudes sur l'éventualité d'une sortie de crise qui intégrerait, aussi et enfin dans un mode massif et décisif, les urgences environnementales, climatiques et sociales et, de manière plus globale, l'ensemble des Objectifs Développement Durables (ODD), nous savons que les missions de notre réseau ne doivent pas faillir et que notre action doit rester constante dans les territoires. Et ceci, jusqu'à la plus petite échelle de préservation, parce que la moindre parcelle de biodiversité en vaut la peine et parce que chaque nouvelle personne sensibilisée apporte sa part de bénéfice./

"La moindre parcelle de biodiversité préservée en vaut la peine, et chaque nouvelle personne sensibilisée apporte sa part de bénéfice. "



A brown stick insect is perched on a thin, vertical branch. The insect's body is long and slender, with its legs extended. The background is a soft, out-of-focus green, suggesting a natural outdoor setting. The insect's color and texture are highly detailed, showing its segmented body and spiny legs.

Sommaire

Notre année / 4

Notre fédération / 6

Nos actions / 12

Défendre

Fédérer

Sensibiliser

Mobiliser

Former

Nos partenaires / 35

Nos finances / 36

Nos associations / 38

C'était 2019

Actions de sensibilisation, formations, événements régionaux et réflexions sur le modèle fédéral ont marqué ces douze derniers mois.



– 29/01 –

Directoire Eau

Le Directoire eau s'est réuni afin de fixer les orientations et les actions à mener au cours de l'année. Cette réunion a été l'occasion d'échanger sur les problématiques rencontrées dans les différents territoires de la région et de définir une organisation dans le cadre du renouvellement à venir du Comité de Bassin Loire-Bretagne.



La Loire à Orléans



– 02/02 –

Tous à l'eau !

Dans le cadre de la consultation du public sur les questions importantes du Sdage, organisation d'une séance de réflexion collective avec le Conseil Régional des Jeunes. Présentation des grands enjeux de l'eau et réflexion sur le rôle et place de la jeunesse dans la gestion de la ressource en eau.



– 13/04 –

Assemblée Générale

Changement en 2019 : Guy Janvrot, auparavant vice-président de la fédération, prend la suite de Daniel Grande au poste de secrétaire.



– 25-27/03 –

Formation Climat

Organisation d'une formation sur 3 jours sur l'impact du changement climatique sur la ressource en eau dans le cadre de la modulaire du Graine Centre-Val de Loire. Au programme, intervention sur le climat ou encore sur les mesures de gestion intégrée des eaux pluviales sur la base de solutions fondées sur la nature.



– 19/07 –

Convention-cadre avec l'AELB

Dans le cadre du 11ème programme de l'agence de l'eau, une convention de partenariat pour sensibiliser les acteurs et le public aux enjeux de l'eau en région Centre-Val de Loire est signée, entre l'agence de l'eau Loire-Bretagne et FNE Centre-Val de Loire.



Crapaud commun @Rozenn Rocher



– 27/09 –

Rencontres pour la biodiversité

Nous étions au Jardin des Plantes d'Orléans pour le lancement de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB). L'équipe a présenté les principaux travaux de 2019 (recueil de données naturalistes, Objectif Climat, IBC...) sur un stand et est intervenu lors de tables-rondes.



– 10/10 –

Végétalisation des cimetières

Dans le cadre du contrat territorial de la Brenne, organisation avec la SEPANT d'un atelier participatif de végétalisation du cimetière de Neuillé-le-Lierre. Les agents des communes environnantes ont prêté main forte pour faire du semi dans les allées, planter des vivaces couvre-sol ou encore installer de la jachère fleurie.



– 07-09/10 –

Formation QGIS

Organisation d'une formation de trois jours sur la prise en main d'un outil de « système d'information géographique » appelé QGIS. L'objectif étant de permettre aux naturalistes de cartographier, analyser et valoriser leurs données de terrain.



– 22/11 –

Séminaire fédéral

Notre fédération a organisé fin novembre 2019 un séminaire tourné sur la démarche de réorganisation interne "Ambitions 2021", conduite par le réseau. Les échanges, fructueux, ont permis de finaliser les axes de travail pour une validation des nouveaux statuts et un fonctionnement fédéral rénové.



– 06/12 –

Liste rouge régionale des papillons de jour

Point de départ d'un travail collaboratif entre la fédération, le CEN Centre-Val de Loire et les experts régionaux sur l'élaboration d'une liste rouge régionale des Rhopalocères et Zyènes. Objectif fixé : labellisation UICN et validation CSRPN courant 2022 !

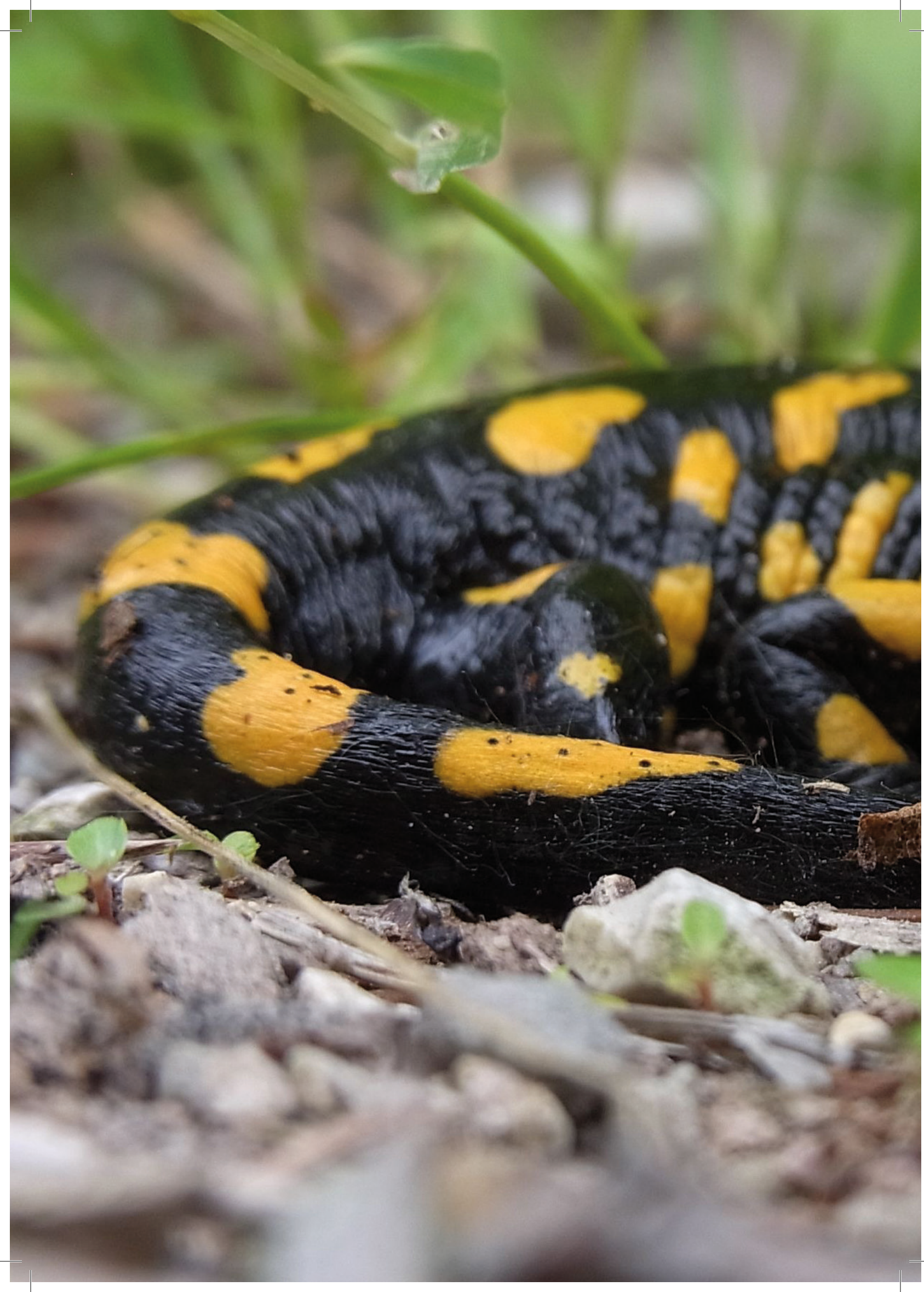


– 13/12 –

Pelouses sportives

140 personnes ont participé au colloque régional Ecophyto organisé à l'Agrocampus Tours-Fondettes en partenariat avec la Société d'Horticulture de Touraine (SHOT). Au programme : les méthodes et retours d'expérience sur la gestion alternative des pelouses sportives (golf, football...).







Notre fédération

**FNE Centre-Val de
Loire en 2019, c'est... / 08**

Notre identité / 09

**Une équipe
mobilisée / 10**

**Gouvernance
et appui salarié / 11**

FNE CENTRE-VAL DE LOIRE EN 2019, C'EST...

Un mouvement citoyen



4544⁽¹⁾
adhérents au
mouvement FNE Centre-
Val de Loire par le biais
de nos associations



16
associations locales
ou départementales



Des militant(e)s présent(e)s
dans plus de
30 instances

Une fédération

16

associations couvrant
l'intégralité de la région



2 associations
régionales

8 associations
départementales

6 associations
territoriales

Retrouvez la carte et la liste des associations membres page 39

Une association

Créée en 1980,
agrée pour la protection
de l'environnement
en **1984**



Organisme de formation
depuis

2011

et référencé Datadock depuis 2017

Indépendante de tout pouvoir politique, économique ou religieux



Porte-parole des associations
de protection de la nature et de l'environnement

Fixer les orientations politiques, déterminer les combats prioritaires, coordonner l'action des associations, bâtir des positions qui seront portées auprès des pouvoirs publics : pour accomplir toutes ces missions, notre mouvement s'appuie sur l'expertise de ses associations, l'énergie de ses bénévoles et sur une gouvernance démocratique solide. Ensemble, nous partageons nos expériences, nos points de vue et nos plaidoyers.

Sa vision

Nous œuvrons en région Centre-Val de Loire pour que chaque citoyen améliore sa conscience environnementale et pour que chaque collectivité et chaque entreprise pensent leurs activités dans la perspective d'une utilisation des ressources soutenable et respectueuse de l'environnement.

Nous sommes une fédération engagée, porte-parole de la nature, face aux situations d'urgences environnementales et climatiques.

Nous basons nos positionnements et nos actions sur notre connaissance du terrain, l'écologie scientifique et l'expertise de nos réseaux.

Nous sommes dans une démarche responsable, de dialogue constructif pour le déploiement de solutions avec les différents acteurs des territoires, en étant force de proposition.

Sa mission

La fédération a pour objet de protéger, de conserver et de restaurer les espaces, ressources, milieux et habitats naturels, les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres fondamentaux de la biosphère, l'eau, l'air, les sols, les sites et paysages, le cadre et la qualité de vie dans la perspective d'une utilisation des ressources soutenable et respectueuse de l'environnement, de sauvegarder ou de retrouver le bon fonctionnement des écosystèmes, de lutter contre les pollutions et nuisances, et d'une manière générale d'agir pour la sauvegarde de l'environnement, l'aménagement harmonieux et équilibré du territoire et de l'urbanisme.

Pour y parvenir, la fédération :

- fait émerger des projets d'ampleur régionale poursuivant les buts précédemment cités ;
- assure une mission d'animation et de coordination avec chacune des associations affiliées pour les accompagner dans la mise en œuvre de la déclinaison des projets régionaux sur leur territoire d'action ;
- participe aux débats publics en faisant part de sa position et en étant force de proposition.

Les solutions qu'elle apporte visent toujours à préserver et protéger l'environnement ;

- engage des actions en défense contre les atteintes à la biodiversité et l'environnement, lorsque cela est jugé nécessaire, au regard de ses valeurs et dans la poursuite de ses objectifs ;
- *via* la rédaction et l'élaboration d'outils de communication, elle œuvre à la sensibilisation du grand public et des professionnels sur de nombreuses thématiques.

Ses valeurs

La protection de la nature et des écosystèmes, dans un contexte d'effondrement de la biodiversité, est au cœur de l'engagement des associations qui composent le réseau.

Être force de proposition en s'appuyant sur des données scientifiques vérifiées

En tant que sentinelles de l'environnement, nous restons en alerte face aux actualités environnementales et scientifiques. C'est à la lumière de ces informations que nous donnons notre position et proposons des projets novateurs.

Être porte-parole de la nature, dans le dialogue avec nos partenaires

Parce que nous ne pouvons agir seuls et souhaitons prendre en considération l'avis de nos partenaires, nous plaçons l'échange

au cœur de nos actions. De ces échanges doivent naître des solutions adaptées aux territoires et faisant consensus. Nous recherchons un équilibre entre préservation de la nature et activités humaines. L'environnement a besoin de l'humain pour être préservé autant que l'humain a besoin de l'environnement pour sa survie. /

Défendre l'intérêt général

Notre action est basée sur les engagements mutuels des associations qui constituent notre fédération pour l'atteinte d'objectifs communs d'intérêt général.

Être force d'action locale

Notre fédération repose sur l'implication de chacun de ses membres, bénévoles et salariés, qui agissent localement, et peuvent utiliser la force de notre organisation en réseau pour répercuter leurs actions. /

1 identité

ET C'EST AUSSI...

Une équipe mobilisée



35

**bénévoles
impliqué(e)s
au quotidien**



1 2 3 7

heures de bénévolat
réalisées en 2019

Elles et ils déterminent les orientations politiques,
participent aux instances décisionnaires de FNE Centre-Val de Loire et représentent l'association.

6

**salarié(e)s =
le soutien
opérationnel**



Pour mettre en œuvre les orientations politiques.

**Pour travailler main dans
la main avec les bénévoles**

4 femmes

2 hommes



32 ans en moyenne

6 réseaux thématiques

1 réseau = 1 responsable bénévole + 1 salarié(e)

+ des bénévoles de toutes les associations = plus de compétences, des points de vue multiples



Agriculture



Enjeux climatiques



**Eau et
milieux aquatiques**



Pesticides



**Prévention
et gestion
des déchets**



Biodiversité

35 bénévoles issus des associations du réseau s'investissent au sein des instances décisionnaires de notre organisation. À leur côté, 6 salariés assurent un soutien technique et opérationnel.

Gouvernance et appui salarié

Une gouvernance solide

Pour accomplir toutes ses missions, la fédération s'appuie sur 35 dirigeants bénévoles, issus en majorité des associations de terrain. Ils déterminent les orientations politiques, décident des combats à mener en priorité, coordonnent l'action des associations avec l'appui des directeurs des structures membres.

La démocratie en pratique

Le Conseil d'administration est composé de membres de droit et de membres élus. Il a été renouvelé lors de

l'Assemblée générale du 13 avril 2019. Une fois élu, le Conseil d'administration a voté le renouvellement du mandat de Président de Samuel SENAIVE et a procédé à l'élection des membres du Bureau.

Nicole COMBREDET, Pierre RICHARD, Jean-Louis SENOTIER et Michel COHU ont été élus Vice-président(e)s.

Didier ROUX et Jean-Louis PRATZ ont été renouvelés dans leurs mandats respectifs de Trésorier et Trésorier adjoint, et Guy JANVROT a été élu secrétaire./



Guy JANVROT,
SECRÉTAIRE DE
FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT
CENTRE-VAL DE
LOIRE

L'appui salarié

6 salarié(e)s ont accompagné les bénévoles de FNE Centre-Val de Loire en 2019 : 4 femmes et 2 hommes avec une moyenne d'âge de 32 ans.

L'équipe permanente est composée d'une directrice, d'un coordinateur eau et agriculture, d'une chargée de mission biodiversité, d'une assistante de direction et, depuis septembre 2019, d'une chargée de communication et plaidoyer. Un renfort en CDD en tant que chargé de mission environnement a également collaboré une partie de l'année sur diverses missions./

Gouvernance

Conseil d'administration

Bureau

Samuel SENAIVE,
Président, SNE

Guy JANVROT,
Secrétaire, LNE

Nicole COMBREDET,
Vice-présidente, CDPNE

Didier ROUX,
Trésorier, SNE

Pierre RICHARD,
Vice-président, SEPANT

Jean-Louis PRATZ,
Trésorier adjoint, CERCOPE

Jean-Louis SENOTIER,
Vice-président, LNE

Jacques LUCBERT,
Représentant départemental, Indre Nature

Michel COHU,
Vice-président, ELN

Germaine FRAUDIN,
Représentante départementale, AVERN

Les membres de droit

Yannick SEVRÉE, CDPNE / Philippe KULIGOWSKI, Corbeaux Gâtinais Nature / Martine BURGUIÈRE, LNE / Christian ANDRES, LPO Touraine / Bernard DUPOU, LCN / Jean-Marie SALOMON, Mardiéval / Jean-Louis POSTÉ, Mauves Vivantes / Isabelle VAISSADE-MAILLET, Nature 18 / Gérard SAUVÉ, Perche Nature / Emmanuel REGENT, SNE / Bruno RIOTTON-ROUX, SFOCL / Michel PREVOST, CEN CVL.

Les membres élus

Alain FAVROT, Nature 18 / Joël AUBOIN, ELN / Anne-Joëlle LEGOURD, FNE CVL / Gérard BOUDON, FNE CVL / Jean-Claude LÉCHELON, FNE CVL /

[Consulter nos statuts sur fne-centrevaldeloire.org](http://fne-centrevaldeloire.org) > [Qui sommes-nous ?](#)





Nos actions

Défendre / 14

Fédérer / 16

Sensibiliser / 22

Mobiliser / 26

Former / 32

Défendre

Pour faire face à la crise écologique, nous déployons tous les outils de la démocratie. Notre fédération défend les intérêts de l'environnement, les droits des associations de protection de la nature et l'accès à l'information de tous les citoyens, qui doit être garanti même dans un contexte d'état d'urgence.

Projet de pont à Mardié

la mobilisation se poursuit

France Nature Environnement Centre-Val de Loire est opposée au projet de déviation de la route départementale 921. Ce projet est basé sur la construction d'une plateforme de dimension autoroutière longue de 15 km, avec un pont de 570 m pour le franchissement de la Loire. Le pont reposerait sur sept appuis dans le fragile lit du fleuve au substratum karstique, à trois kilomètres seulement en aval du pont de Jargeau, par ailleurs reconstruit en 1988.

Les travaux sur le terrain progressent vite. Après la déforestation de quinze hectares d'espaces boisés classés, ils menacent de détruire un patrimoine naturel inestimable sur l'un des plus beaux segments encore préservé de la Loire moyenne. Le fleuve est ici classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO et fait l'objet de protections environnementales fortes : NATURA 2000 – Directive oiseaux et directive habitats ; Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) et Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO).

L'intégrité et la fonctionnalité de zones humides présentes sur l'emprise est aussi directement menacée, ainsi que la ceinture verte de l'agglomération

orléanaise et les continuités écologiques (Trames verte et bleue) associées.

Ces travaux entraîneraient des atteintes irréversibles sur plusieurs milieux proches des boisements anciens et la disparition d'une biodiversité particulièrement riche : des inventaires et des contacts récurrents sur le terrain ont permis d'identifier plus de 170 espèces d'oiseaux sauvages et 30 espèces d'odonates, dont les cycles de vie sont menacés.

Le maintien, la protection et la restauration des zones humides représentent par ailleurs un enjeu clé de préservation des services écosystémiques rendus par la nature, et notamment de leur rôle régulateur en cas de sécheresse ou d'inondations, services particulièrement précieux dans un contexte de changement climatique.

L'année 2019 a été de nouveau l'occasion pour France Nature Environnement



Capture d'écran de la Balbucam installée à Mardié par l'association Mardiéval



Jean-Marie SALOMON, PRÉSIDENT DE MARDIÉVAL

Plus le temps passait, plus la crise climatique et écologique se précisait, et plus ce projet routier vieux de 23 ans apparaissait comme ruineux et dépourvu d'utilité publique réelle, particulièrement au regard des impacts désastreux sur des milieux naturels exceptionnels et des risques élevés sur le système karstique fragile qui relie la Loire à la rivière Loiret.

La grave pandémie qui nous frappe met à nu la vanité de l'entreprise, et la nécessité d'en reporter l'allocation budgétaire sur les énormes besoins générés en matière de santé, d'aide sociale et de concours au relèvement de l'économie.

Centre-Val de Loire, son association membre Mardiéval⁽¹⁾ et le collectif citoyen « le village de la Loire »⁽²⁾ de prendre position et de porter la voix de la nature dans les tribunaux, alors que le jugement sur le fond, concernant de multiples illégalités dénoncées par les associations requérantes dans ce projet, est attendu pour 2020. Pourraient ainsi être sanctionnées par la justice, l'incomplétude des espèces prises en compte dans le dossier soumis au Conseil national de protection de la nature (CNP) pour déroger à leurs protections et la violation du principe de précaution constitutionnel si le pont était construit sur les karsts. Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières⁽³⁾ (BRGM) a en effet estimé dans un rapport très complet que l'effondrement de l'ouvrage serait « possible, voir probable ». Les fondations nécessairement profondes du pont dans le lit du fleuve porteraient également préjudice à un système de rivières souterraines complexe et fragile, ce qui pourrait nuire gravement à la régularité et au débit de l'alimentation en eau des sources du Loiret.

Actions juridiques en 2019

Après le constat d'une déforestation illégale dans l'emprise du Bois des Comtesses à Saint-Denis-de-l'Hôtel en novembre 2017, on ne peut que déplorer les destructions brutales et irréversibles

réalisées dans les Bois de Latingy à Mardié en septembre 2019.

Les menaces que font peser ce projet sur l'écosystème ligérien ont pourtant été clairement identifiées et l'alerte a été donnée juridiquement par la dépose, par deux fois et à un intervalle d'un an, de « référés-suspensions » au tribunal administratif, afin d'épargner ce patrimoine naturel.

Les associations requérantes ont également dénoncé, selon les exigences des législations françaises et européennes pour la protection de la biodiversité :

- La non-démonstration d'une raison impérieuse d'intérêt public majeur pour ce projet ;
- La non-démonstration de la prise en considération d'alternatives et de solutions de moindre impact dans l'étude du projet ;
- La non-démonstration de la prise en considération de la totalité des espèces à protéger dans l'emprise du projet.

Les associations dénoncent aussi des lacunes dans l'étude d'impact et dans le dossier de demande d'autorisation quant à la prise en considération des surfaces de zones humides réellement impactées, ainsi qu'une non-démonstration de mesures de compensation suffisantes et véritablement efficaces dans la durée.

Une non pertinence du projet face aux enjeux actuels

Ces atteintes à la biodiversité et à l'environnement sont inacceptables au regard des faibles avantages allégués à ce projet, dont le coût est évalué à ce jour à plus de 100 millions d'euros.

Sa logique, qui n'apporte pas de réponse déterminante aux nuisances routières, est aussi celle d'un siècle passé, alors que des solutions rapides quant aux nuisances subies par les riverains, moins coûteuses et de moindre impact pourraient être mises en œuvre. Ce projet va à l'encontre des objectifs majeurs de transition énergétique et de lutte contre le réchauffement climatique et ne répond pas aux enjeux urgents de reconquête de la biodiversité (Loi biodiversité), de réduction de l'artificialisation des sols (SRADDET⁽⁴⁾ Centre-Val de Loire) et de mise en œuvre de solutions de mobilités sobres en émissions de gaz à effets de serre (Stratégie Nationale Bas Carbone).

Dans ce cadre, il est également attendu des pouvoirs publics et du conseil départemental du Loiret un état de dispositions d'évitement, de réduction ou de compensation des émissions de gaz à effet de serre, en accord avec les recommandations de l'autorité environnementale CGEDD⁽⁵⁾ concernant les projets de réalisations d'infrastructures routières./



©Mardiéval

(1) L'association MARDIEVAL, membre du réseau France Nature Environnement Centre-Val de Loire, est à l'origine de la lutte et porte activement le contentieux contre ce projet depuis de nombreuses années. Elle porte aussi l'appel contre la déclaration d'utilité publique (DUP) du projet, pour lequel un jugement est attendu au tribunal de Nantes.

(2) Le collectif citoyen « Le village de la Loire » s'est constitué en 2019 et est fortement mobilisé contre le projet de déviation. Il est notamment à l'initiative de la relance du débat dans les collectivités concernées et d'une médiatisation du sujet.

(3) BRGM : Service géologique national, le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) est l'établissement public de référence dans les applications des sciences de la Terre pour gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol.

(4) SRADDET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

(5) CGEDD : Conseil général de l'environnement et du développement durable / n°Ae : 2019-N-06, Note de l'autorité environnementale sur les projets d'infrastructures de transport routières - 23 janvier 2019.

Les zones de non-traitement

L'arrêté et le décret du 27 décembre 2019 relatifs aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques impose aux agriculteurs de respecter des distances de sécurité de 5 à 20 mètres, en fonction du type de culture et des produits utilisés⁽¹⁾, lors de l'épandage de pesticides à proximité d'habitations ou de lieux abritant des personnes vulnérables. Ces distances peuvent être réduites à 5 mètres pour l'arboriculture et jusqu'à 3 mètres pour la viticulture et les autres cultures *via* l'utilisation de mesures de protection⁽²⁾ et dans le cadre de chartes d'engagements approuvées par le préfet⁽³⁾.

Les associations du réseau France Nature Environnement Centre-Val de Loire se sont positionnées face à ces décisions.

Elles estiment que l'établissement de distances de sécurité est une mesure insuffisante et illusoire. Ce n'est pas une solution viable à long terme, tant pour la protection des riverains que pour la préservation de notre environnement. L'utilisation de pesticides, conjugué à la monoculture, à la destruction des haies, des jachères et des milieux humides et boisés, a des effets désastreux sur la nature, en réduisant dramatiquement la diversité floristique et en appauvrissant l'alimentation de l'ensemble des espèces. Ainsi, au-delà du pis-aller que sont les zones de non traitement, il est nécessaire de restaurer une agriculture écologique à l'échelle du territoire français, dans une vision globale et prospective des enjeux de protection de l'homme et de la nature. FNE CVL rappelle en ce sens l'importance des services écosystémiques rendus par la nature : production d'oxygène ; séquestration du carbone dans le bois, le sol ; pollinisation des cultures, etc.

DISTANCES MINIMALES

entre les zones d'épandage et les zones d'habitation

DATE D'APPLICATION : 1^{er} JANVIER 2020



© Ministère de la Transition écologique et solidaire

FNECVL milite pour l'arrêt de l'utilisation des pesticides. Elle est cependant consciente que le modèle agricole qui prédomine en France aujourd'hui repose sur l'utilisation de ces produits. Elle croit néanmoins qu'une transition vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement est possible et elle estime qu'un soutien doit être apporté aux agriculteurs pour les aider à mettre en œuvre cette évolution.

La fédération suggère de favoriser l'implantation de cultures plus faiblement consommatrices en intrants et en eau. Elle rappelle à ce titre l'intérêt de la diversification des semences pour la biodiversité. La fédération rappelle aussi les bienfaits pour les cultures et l'environnement de l'enrichissement « naturel » des sols. FNE CVL soutien l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels pour la gestion des populations de bioagresseurs, plutôt que des méthodes misant sur leur éradication. Elle préconise ainsi la création et la préservation d'habitats, telles que des bandes enherbées ou des haies, qui sont favorables aux auxiliaires de cultures. Elle encourage l'utilisation de nouvelles techniques de désherbage : mécanique, thermique, etc.

FNE CVL rappelle que ces évolutions, pour être adoptées, doivent assurer un débouché rentable pour les productions agricoles. Si la conversion au biologique doit être encouragée, FNE CVL rappelle également qu'il est important, dans une vision globale, de soutenir l'organisation locale des filières de commercialisation (plans alimentaires territoriaux, circuits courts...).

Dans l'attente de cette transition vers l'agroécologie, qui doit faire l'objet d'une politique nationale volontariste, FNE CVL estime que l'État a l'obligation d'appliquer le principe de précaution et doit prendre toutes les mesures à même d'assurer la protection sanitaire des personnes riveraines de parcelles traitées, en limitant au maximum les possibilités de dérive du produit, *via* notamment :

- Le déploiement d'obstacles physiques, par la plantation de haies ;
- Le contrôle du parc de pulvérisateurs (interdiction de vente des pulvérisateurs présentant le plus de risque de dérive) et le soutien à l'équipement de buses anti-dérives ;
- L'information et la formation des agriculteurs sur les bonnes pratiques./

(1) une distance de 20 mètres incompressible pour les pesticides considérés comme les plus dangereux ou contenant une substance active ayant des effets perturbateurs sur le système endocrinien ; 10 mètres pour l'arboriculture, la viticulture, les arbres et arbustes, la forêt, les petits fruits et cultures ornementales de plus de 50 cm de hauteur, les bananiers et le houblon ; 5 mètres pour les autres utilisations agricoles (grandes cultures, maraichage autres cultures basses) et non agricoles.

(2) Techniques réductrices de dérive (TRD) notamment, cf. annexe 4 de l'arrêté du 27 décembre 2019

(3) Décret n°2019-1500 du 27 décembre 2019

Fédérer

Nous affirmons notre culture et nos prises de position communes. Nous valorisons le bénévolat et l'action des associations du mouvement France Nature Environnement Centre-Val de Loire. Nous favorisons les échanges d'idées et le partage de bonnes pratiques. Nous défendons le modèle associatif.

Objectif Climat 2030

Les changements climatiques sont aujourd'hui une réalité de plus en plus perceptible. La région Centre-Val de Loire ne fait pas exception. Les esprits sont marqués par des aléas naturels dont la fréquence n'a cessé d'augmenter ces dernières années : inondations (juin 2016, janvier 2018), pluies intenses et coulées de boue (mai/juin 2018), sécheresses (été 2016, 2017 et 2018) et vagues de chaleur (juillet 2018). Ces épisodes climatiques extrêmes sont les manifestations de conséquences déjà observables des changements climatiques sur le territoire. La gestion de la vulnérabilité dans ce contexte d'aléas climatiques extrêmes sera au cœur des questionnements des collectivités et des citoyens dans les années futures. Les acteurs doivent éviter les solutions qui auraient en réalité un impact négatif sur le climat ou l'environnement. C'est pourquoi le réseau FNE Centre-Val de Loire se propose d'accompagner les territoires volontaires dans leur stratégie d'adaptation et lance son projet Objectif Climat 2030.

Ce projet vise à ancrer un plan d'adaptation dans la réalité de la commune grâce à la mise en œuvre d'actions concrètes avec la mobilisation d'élus et d'habitants et repose sur 4 objectifs :

- Permettre une prise de conscience des enjeux futurs et diffuser une culture de l'adaptation et du risque auprès des acteurs locaux en charge de l'aménagement du territoire et de la population ;
- Co-construire avec les collectivités un plan d'adaptation qui vise à préserver la ressource en eau, en ciblant en particulier les questions de la désimperméabilisation des sols et les économies d'eau ;
- Accompagner les élus pour la prise en compte des enjeux eau et climat dans la planification à courts, moyens et longs termes de leur projet et de leur politique.
- Sensibiliser les citoyens, les élus, les agents techniques, les jeunes et d'autres acteurs-clé des territoires à l'importance de la préservation de la ressource en eau en les incitant à des changements de pratiques et d'approches.

Un plan d'accompagnement sur 2 ans est proposé. Il débutera par un état des lieux partagé du territoire. Il mettra en avant les enjeux du territoire mais aussi les axes de vulnérabilité à prendre en compte en priorité, en fonction de leur impact potentiel et de la capacité de la collectivité à s'en saisir. Dans un second temps, sur la base de l'état des lieux, des axes d'adaptation prioritaires sont identifiés conjointement avec la collectivité. Un travail d'animation territoriale permettra de définir les mesures à mettre en place à courts, moyens et longs termes pour réduire la vulnérabilité face aux conséquences du changement climatique. Tout au long de l'action, des sessions d'information et des interventions pédagogiques seront menées auprès de la population.

10 communes se sont engagées en 2019 et une dizaine supplémentaire est prévue pour 2020 !/



Jonathan BOURDEAU-GARREL, COORDINATEUR EAU ET AGRICULTURE

Réintégrer la nature en ville est une solution indispensable pour la gestion intégrée des eaux pluviales, dans un contexte de changement climatique.



Gestion intégrée des eaux pluviales

Ambitions 2021.

Transformer la fédération pour gagner en efficacité



RÉORGANISATION

Pour gagner en efficacité et mettre à jour ses modes de fonctionnement et de décision, notre réseau a lancé un travail de restructuration interne.

Plusieurs objectifs ont été identifiés :

- Être plus efficaces grâce à une meilleure représentativité et des chaînes de décision partagées ;
- Faciliter l'investissement de toute personne qui le souhaite, à l'échelon local ou fédéral, au sein du mouvement ;
- Clarifier les champs d'action et d'expertise partagés et redéfinir un processus de construction collective de nos positionnements ;
- Redéfinir ou clarifier les rôles et responsabilités des organes de gouvernance ;
- Redéfinir les rôles et responsabilités de la fédération vis-à-vis de ses membres et des membres vis-à-vis de la fédération ;
- Structurer un processus de communication.

Trois groupes de travail ont ainsi été définis : gouvernance, expertise et communication.

L'un des temps forts de cette réorganisation s'est tenu le 22 novembre 2019 à Romorantin-Lanthenay, où les membres de la fédération se sont réunis pour un séminaire d'échanges et de réflexion, autour d'ateliers et de séances plénières. Chacun a pu contribuer à la construction de nouveaux modes de fonctionnement.

Gouvernance

Un travail important de réflexion et de construction s'est opéré sur la question de la gouvernance de notre réseau avec des objectifs de redéfinition :

- des périmètres de missions et de responsabilité des organes de gouvernance (AG, CA et bureau) ;
- des rôles des acteurs statutaires (membres du CA, membres du bureau, champs décisionnels, fonctionnels) ;
- de la composition des organes de gouvernance pour renforcer la représentativité des associations au sein de la fédération.

Ces travaux ont abouti à des propositions d'évolutions concertées et consignées dans une version nouvelle des statuts de France Nature Environnement Centre-Val de Loire, qui ont été adoptés lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire le 7 mars 2020.

Ils définissent de nouvelles modalités en terme d'adhésion à la fédération et de participation au sein du conseil d'administration, avec un renforcement de la responsabilité propre de chaque association en terme d'engagement au sein du réseau commun. Chaque association peut y trouver l'opportunité de s'y positionner et d'y choisir la place qui lui correspond la mieux au regard de ses propres motivations et de ses possibilités d'investissement.

Une charte fédérale a aussi été élaborée pour y exprimer nos valeurs ainsi que les devoirs mutuels des associations adhérentes dans le réseau.

Elle ré-affirme par exemple notre rôle essentiel de porte-parole de la nature, face aux situations d'urgences environnementales et climatiques.

Elle confirme aussi le professionnalisme et la bienveillance qui doivent guider nos positionnements et nos actions issues de notre connaissance du terrain.

3

GROUPES
DE TRAVAIL

15

RÉUNIONS



Séminaire "Ambitions 2021" - 22/11/19

Expertise

Pour défendre l'environnement, FNE CVL a besoin d'exprimer l'expertise et les positionnements du réseau sur les grandes thématiques environnementales défendues : la biodiversité, la gestion qualitative et quantitative de l'eau, le défi du changement climatique, etc. Dans un contexte de moyens limités et de manque de temps, l'objectif est de gagner en efficacité pour défendre localement l'environnement et mutualiser en conséquence les méthodes et informations.

Dans le cadre de son projet fédéral Ambitions 2021, FNE Centre-Val de Loire a souhaité pleinement travailler sur cette problématique et a ainsi piloté et coordonné un groupe « expertise ».

Réuni quatre fois par conférence téléphonique, le groupe expertise a basé son travail de réflexion sur les champs d'actions partagés au sein du réseau FNE CVL, ainsi que sur les processus de construction des expertises collectives, des positionnements ou encore des projets (rôles des organes opérationnels et décisionnaires).

Un premier travail de recensement a été effectué concernant les directoires, réseaux thématiques et groupes techniques existants au sein de la fédération. Suite à différents échanges et travaux de réflexion, le groupe expertise a proposé 3 entités fonctionnelles, autour du conseil d'administration de la fédération, ayant pour objectifs de faciliter les positionnements, le plaidoyer et la réalisation de projets régionaux.

Ces trois entités sont les suivantes : réseau thématique, fonction support et groupe technique.

Les réseaux thématiques réalisent des travaux de prospective et mutualisent l'information et la formation des structures adhérentes. Ils émettent un avis sur les positionnements et éclairent les propositions de plaidoyer avant leur passage en conseil d'administration.

La fonction support apporte une expertise sur un sujet ou un thème spécifique.

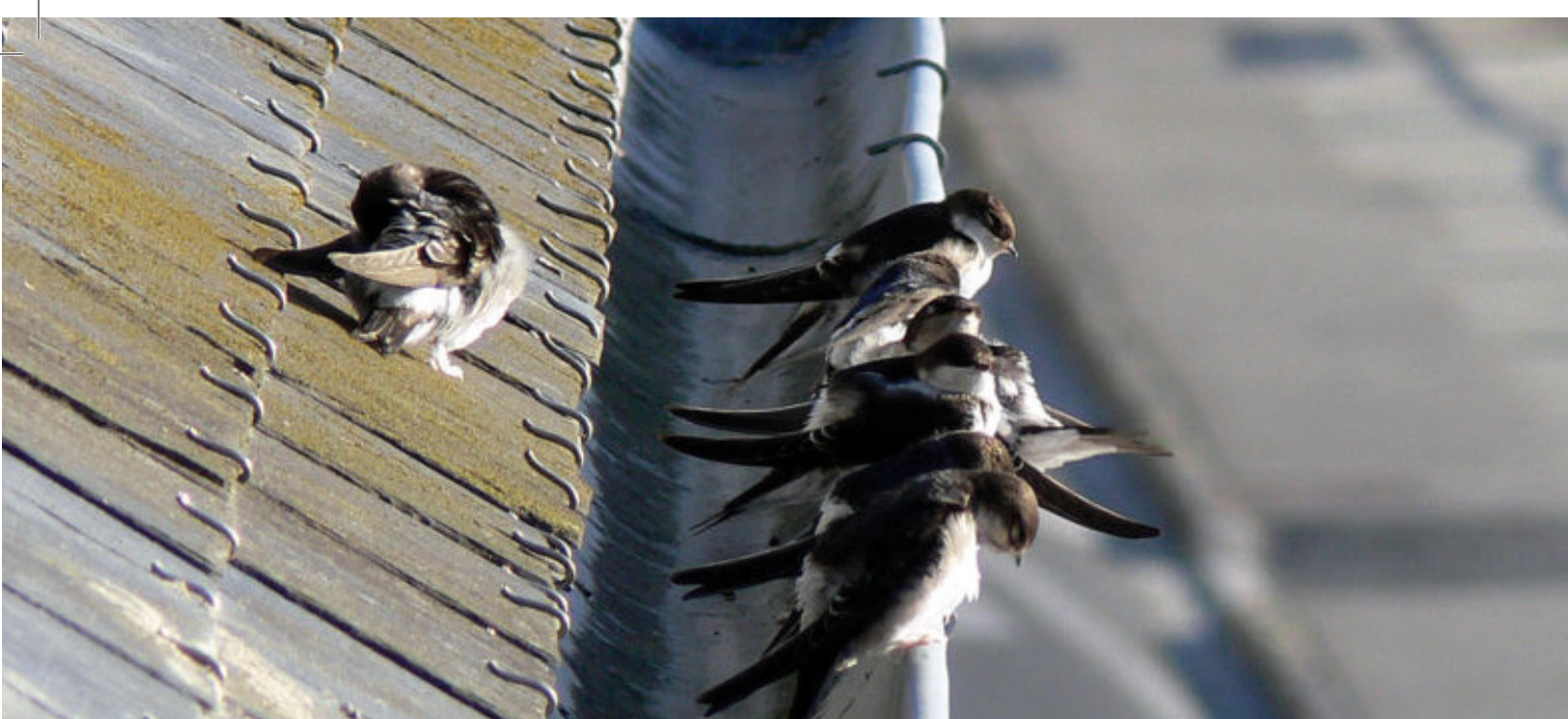
Le groupe technique, quant à lui, a pour objectifs de s'organiser et se concerter autour d'un projet régional ou local, adopté en conseil d'administration.

Communication

Élaborés sur la base des priorités établies dans le groupe de travail "Gouvernance", les travaux du groupe "Communication" ont permis de fixer l'identité de FNE Centre-Val de Loire, en s'appuyant sur des valeurs communes à l'ensemble des associations membres de la fédération, et de poser les bases d'une méthode de communication adaptée à un fonctionnement en réseau.

Les réflexions ont également permis d'identifier des objectifs pour l'établissement d'une stratégie de communication :

- Améliorer la notoriété de la fédération et la positionner comme référente sur les sujets environnementaux ;
- Faire comprendre son organisation en fédération d'associations territoriales ;
- Promouvoir les projets du réseau et de la fédération ;
- Montrer la dimension militante de la fédération ;
- S'inscrire dans une dynamique collective, englobante, afin d'inciter chaque citoyen à être acteur de la protection de la nature./



Refonte de l'outil sur les données naturalistes



BIODIVERSITÉ

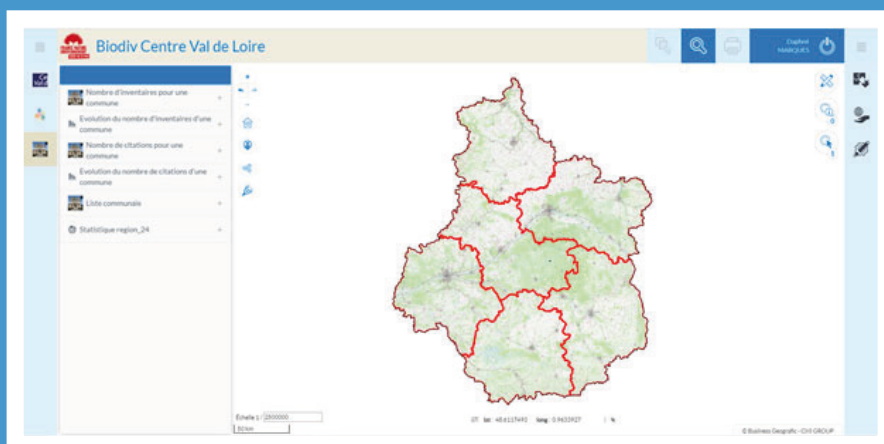
Depuis 2014 et grâce à la concertation de l'ensemble des structures investies sur la question des bases de données, FNE Centre-Val de Loire a mis en place, sur le territoire régional, un outil de saisie et de gestion des données naturalistes, nommé SIRFF. Cet outil, découle d'une commande faite par le Groupe Ornithologique du Nord (GON) auprès du prestataire Business Geografic. Dans le Nord-Pas de Calais, cet outil est officiellement utilisé comme Système d'information sur la nature et les paysages (SINP).

Au départ, 7 associations du réseau (en plus de la fédération), sur

les 11 structures produisant de la donnée au quotidien, utilisaient SIRFF qui leur permettait de saisir des données, publiques ou privées, mais également de gérer les données saisies sur l'ensemble de leur territoire.

Au fil du temps, plusieurs associations du réseau SIRFF ont délaissé l'outil régional car ce dernier rencontrait des difficultés (problèmes de lenteur d'affichage des données notamment).

Ces associations se sont chacune dotées d'un outil centré sur leur territoire. Ces derniers sont d'ailleurs devenus des éléments clés du développement associatif et ont permis de fédérer de nombreux et nouveaux bénévoles.



Projet de portail



Flyer du projet

En 2019, l'annonce de l'obsolescence de la technologie Flash-Player, sur laquelle se repose SIRFF pour afficher les cartographies régionales, oblige FNE Centre-Val de Loire à faire évoluer SIRFF.

Ainsi, un groupe de travail, constitué des structures encore utilisatrices de SIRFF au 1^{er} janvier 2019, a travaillé à l'évolution de SIRFF vers une nouvelle technologie (GEO) développée par Business Geografic.

Ce nouveau chantier a été l'occasion de revoir totalement l'organisation interne de la base de données afin d'améliorer les performances du futur outil.

Jean-Louis Senotier, Vice-président en charge de la biodiversité à la fédération, a coordonné seul le projet puisque la chargée de mission biodiversité, ayant suivi le dossier depuis le départ, n'était pas en poste en 2019.

Jean-Louis s'est alors attelé à paramétrer l'ensemble des fonctionnalités de l'outil SIRFF initial pour les intégrer à la technologie GEO. Ainsi, le nouvel outil appelé SIRFF-GEO au sein du réseau, devait conserver l'ensemble des capacités techniques de SIRFF pour la saisie et la gestion des données publiques et privées, et permettre de s'affranchir des problèmes rencontrés par le passé.

Plusieurs sessions de formation ont été organisées par Business Geografic afin de permettre à Jean-Louis d'avoir toutes les clés en main pour paramétrer SIRFF-GEO, suivant les besoins liés aux spécificités du réseau (comme par exemple le chevauchement de plusieurs territoires d'action d'associations).

À l'été 2019, 80% du nouvel outil étaient développés. Cet outil comporte plusieurs modules afin de répondre aux attentes et besoins du réseau associatif et d'un panel citoyen consulté en 2018 :

- un module permettant une saisie de données directement sur le terrain, dite saisie mobile ;
- un module dédié à la gestion associative des données ;
- un module, à part, de sciences participatives permettant au grand public de saisir des données de nature ;
- un module de type portail régional permettant la visualisation de l'ensemble des données produites en région par les associations du réseau FNE Centre-Val de Loire.

Malheureusement, bien que très performant, SIRFF-GEO n'est pas du tout adapté à une prise en main par le grand public. Pour remédier à ce problème majeur, le groupe technique, avec l'aide d'un stagiaire, a étudié plusieurs propositions qui auraient pu permettre d'améliorer l'outil en terme d'ergonomie. Toutes ces pistes n'ont finalement pas pu aboutir, à moins de dépenser encore plusieurs milliers d'euros pour finaliser SIRFF-GEO.

En fin d'année 2019, le groupe de travail s'est alors retrouvé dans une impasse. Le travail de paramétrage de SIRFF-GEO a donc été stoppé, en attendant une prise de décision collective sur la question.

Début 2020, le réseau FNE Centre-Val de Loire a finalement choisi d'abandonner SIRFF-GEO./



Podarcis muralis ©Rozenn ROCHER

Un siège à l'Agence régionale de la biodiversité

À la création de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire, le 1^{er} janvier 2019, FNE CVL a été nommée administratrice au titre des associations de protection de l'environnement, un des 30 sièges à pourvoir dont 15 déjà ciblés vers l'administration et les élus.

Cette première année a été l'occasion de travailler sur diverses orientations où notre mouvement a pu prendre toute sa place : préparation d'un centre de ressources, choix d'une stratégie ambitieuse et accompagnement de actions menées par l'ensemble des membres./

Sensibiliser

Depuis leur création, les 16 associations membres de France Nature Environnement Centre-Val de Loire font découvrir la nature à tous les publics, enfants comme adultes. Ensemble, nous partageons nos connaissances pour que chacun détienne les clés du débat environnemental.

La roue Ecophyto



BIOCONTRÔLE

Dans le cadre de l'appel à projet national Ecophyto de l'AFB (Agence Française pour la Biodiversité), FNE CVL et FNE ont monté le projet « Formatbiocont ».

Ce projet a consisté à créer un kit « prêt à l'emploi » à destination de formateurs pour initier, voire perfectionner, les jardiniers amateurs aux méthodes de biocontrôle et de jardinage au naturel lors de l'organisation de formations ou d'ateliers pratiques de jardinage.

Ce kit est constitué de quatre livrables :

- Un programme type composé de 4 modules ;
- Des présentations power-point ;
- Un recueil d'outils complémentaires « pour aller plus loin » ;
- Une « roue Ecophyto » afin de mieux reconnaître les habitats favorables et cibles pour les auxiliaires de cultures les plus communs.

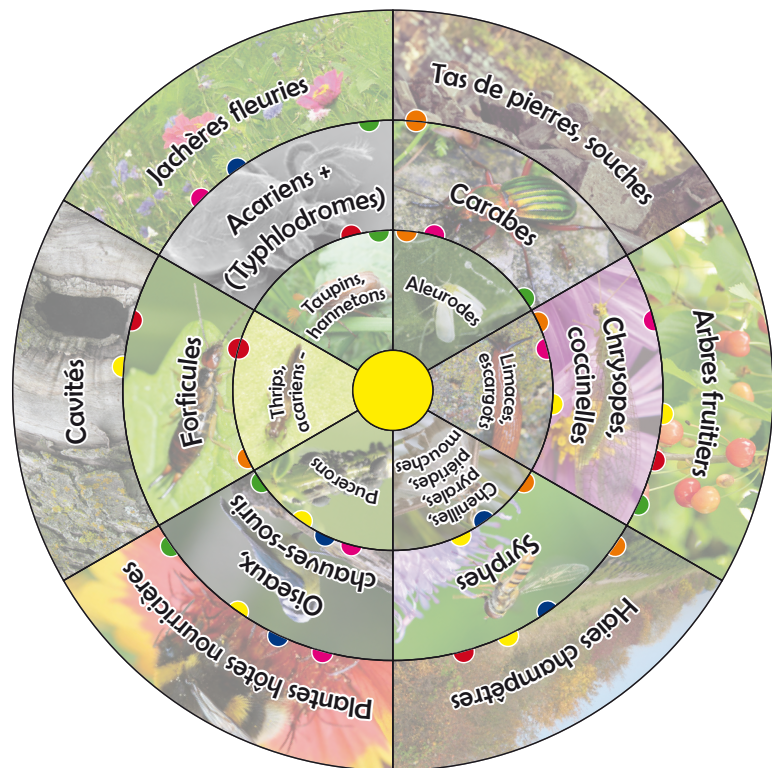
Plus précisément, la formation proposée, soutenue par des présentations power-point, est découpée en 4 modules complémentaires : 1/ Les fondamentaux du biocontrôle (présentation des 4 grandes catégories à savoir les auxiliaires, les micro-organismes, les phéromones et les substances naturelles) ; 2/ Savoir identifier les bioagresseurs ; 3/ Savoir identifier les auxiliaires et 4/ Apprendre à utiliser les produits de biocontrôle et organiser son jardin pour la saison suivante.

En complément, il a été créé spécifiquement un outil ludique et pédagogique intitulé « la roue Ecophyto » à trois entrées (Bio-agresseurs (au centre), Auxiliaires (au milieu), Milieux de vie favorables aux auxiliaires (à la périphérie). En fonction du bio-agresseur, on tourne la roue pour faire correspondre les pastilles de couleur et

trouver les auxiliaires qui permettent de lutter contre lui. Puis, on tourne le cercle des milieux pour trouver comment favoriser la venue des auxiliaires voulus.

Ce kit de formation est en accès libre sur notre site Internet, rubrique Nos actions / Pesticides / Ecophyto./

<http://fne-centrevaldeloire.org/index.php/nos-actions/actualites-pesticides/ecophyto-jevi>



Le coin des lecteurs



REVUE NATURE

2019 a vu la parution de deux nouveaux numéros de notre revue Recherches naturalistes : juillet pour le numéro 8 et décembre pour le numéro 9. Ce dernier numéro a été envoyé à 141 abonnés. Un mailing a été mis en place à chaque nouvelle sortie : abonnés à jour et anciens abonnés, adhérents, associations membres du réseau sont informés dès la parution du nouveau numéro. De même, nous communiquons sur les réseaux sociaux afin de donner plus de visibilité à la revue.

Pour rappel : 1 numéro = 8 €, un abonnement pour 2 numéros = 15 €. Le paiement peut se faire par chèque (à adresser à l'ordre de FNE Centre-Val de Loire) mais aussi à présent par carte bancaire et prélèvement sur la plateforme HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/france-nature-environnement-centre-val-de-loire/paiements/abonnement-recherches-naturalistes>

Enfin, si vous souhaitez proposer un article au comité de relecture de la revue, n'hésitez pas à contacter Isabelle GRAVRAND (isabelle.gravrand@cen-centrevaldeloire.org) pour connaître les recommandations aux auteurs. On compte sur vous !/

Acteurs de notre société.

Entreprises, collectivités ou encore services publics sont de plus en plus sensibles à la prise en compte des questions environnementales dans leurs actions. France Nature Environnement Centre-Val de Loire, les informe, les conseille et les accompagne en répondant à leurs besoins.

Eau

consultation du public

 SDAGE



Séance de réflexion collective avec le CRJ

FNE Centre-Val de Loire a souhaité relayer la consultation auprès du Conseil Régional de la Jeunesse (CRJ). La fédération a ainsi proposé d'inclure le sujet de l'eau lors d'une des séances plénières du CRJ qui a eu lieu le samedi 2 février.

Afin de dynamiser la rencontre et susciter un intérêt auprès des jeunes, la fédération a co-construit le programme de la matinée de la plénière en partenariat avec les président et vice-président du CRJ ainsi que le Directeur de la planification, M. GOUTEYRON de l'agence de l'eau Loire-Bretagne présent aussi lors de cette matinée.

Celle-ci a été découpée en trois blocs :

- Échange avec les jeunes sur les différents usages de l'eau (agricoles, industrielles, domestiques...);
- Les enjeux de l'eau en région Centre-Val de Loire ;

- World café autour de 3 questions :

- Quelle place et quel rôle les jeunes peuvent-ils prendre dans la protection de l'eau et la préservation des espèces ?
- Quelles sont les actions / types d'actions possibles, quelles solutions peut-on envisager ?
- Quelles sont nos attentes ? Quels sont nos besoins et quels sont les moyens nécessaires pour favoriser ces actions ?

La restitution du CRJ à l'issue de ce World Café a constitué son avis pour cette consultation sur l'eau et a été également intégrée au Grand Débat national./



FIN 2019, ON
COMPTABILISE

64
communes
accompagnées
par notre
réseau

POUR MENER À BIEN
UN IBC SUR LEUR
TERRITOIRE.

Inventaires de la biodiversité communale

Depuis 2011, les associations du réseau FNE Centre-Val de Loire accompagnent les communes dans la prise en compte de la biodiversité de leur territoire. Cette démarche a été initiée dans le cadre de la stratégie pour la biodiversité du Conseil Régional suite au constat global d'érosion de la biodiversité qu'elle soit remarquable ou ordinaire. L'Inventaire et la valorisation de la Biodiversité Communale (IBC) permet de croiser l'analyse des espaces à enjeux urbanistiques et ceux à enjeux pour la biodiversité dans le but, notamment, de décliner à l'échelle locale la démarche de Trame Verte et Bleue (TVB) lancée au niveau national.

Fin 2019, le réseau FNE Centre-Val de Loire comptabilisait 64 communes accompagnées et engagées dans un IBC.

D'autre part, afin de promouvoir la démarche auprès des élus, dans la perspective des prochaines élections municipales, le réseau a travaillé à la réalisation d'un flyer présentant la démarche IBC. L'objectif est de proposer aux futurs maires d'enrichir leur programme d'actions pour une meilleure prise en compte de la biodiversité de leur territoire./

**Une meilleure
connaissance
des enjeux**
de la biodiversité,
pour mieux
protéger
l'environnement



Sensibilisation
auprès du grand
public, des
scolaires,
des agents
communaux



**Mise en valeur
du patrimoine
naturel**
communal
grâce à des
préconisations
de gestion



Un accompagnement
dans la prise en compte
de la biodiversité
dans les
documents
d'urbanisme



Mobiliser

Nous dialoguons en permanence avec l'ensemble de la société civile et les élus, plaidons la cause de la nature et de l'environnement auprès des décideurs. Impliqués dans le débat public, nous alertons l'opinion chaque fois que c'est nécessaire et proposons des solutions concrètes pour réussir la transition écologique.

Pôle faune

L'Observatoire régional pour la biodiversité est copiloté par l'État et le Conseil régional et animé par l'ARB. Cet observatoire a vocation à étudier l'état de la biodiversité de notre territoire et mettre en place des actions concrètes par l'intermédiaire de trois pôles thématiques. FNE Centre-Val de Loire, le CBNBP et le CEN Centre-Val de Loire sont les structures animatrices des pôles Faune, Flore et Habitats, et Gestion des milieux.

En 2019, la fédération a poursuivi son travail de coordination de l'actualisation des connaissances sur les espèces d'Amphibiens et de Reptiles pour la dernière année avant un travail d'analyse programmé pour 2020. Un travail similaire existe depuis 2017 sur

le groupe des odonates. Les cartes produites par la fédération concernent les 34 espèces les moins menacées du territoire régional (hors PRA odonates).

De plus, FNE Centre-Val de Loire s'est penché sur l'étude d'une animation régionale pour le Suivi temporel des oiseaux communs (STOC). Ce programme de sciences participatives dédié aux ornithologues experts permet de produire des indicateurs définissant des tendances générales d'évolution des populations par espèce ou groupe d'espèces, reflet de l'évolution de l'état de la biodiversité régionale. L'analyse étant concluante, la fédération initiera cette animation en 2020./

SRADDET large contribution sur les enjeux biodiversité et climat

La version finale du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), qui établit des règles de planification et d'aménagement du territoire, a été votée par le conseil régional en décembre 2019, ceci après une phase de consultation des acteurs et une enquête publique.

Suite à son implication dans la démarche d'élaboration du schéma et ses contributions à de nombreux enjeux environnementaux en 2018⁽¹⁾, FNE Centre-Val de Loire a transmis en 2019 aux interlocuteurs régionaux un avis global sur la rédaction du SRADDET ainsi qu'une contribution détaillée à l'enquête publique sur le projet définitif soumis au vote.

FNE Centre-Val de Loire a aussi collaboré activement aux contributions et aux avis du conseil économique social et environnemental régional (CESER) sur le SRADDET *via* sa participation à la commission Environnement-Mobilités-Espaces de cette instance.

Le SRADDET Centre-Val de Loire voté prend globalement en compte les positions soutenues par le réseau FNE Centre-Val de Loire pour une transformation durable des territoires. Il fournit des orientations fortes en terme d'utilisation d'énergies renouvelables, de réduction de l'artificialisation des sols, de préservation de la biodiversité, du développement de l'économie circulaire, de la préservation des milieux et de la qualité de l'eau, ainsi que sur l'évolution des modes de vie et

l'intermodalité des transports pour un impact carbone réduit.

Cependant, FNE CVL estime qu'il aurait été préférable d'identifier clairement dans le schéma que le climat, la biodiversité, la qualité de l'eau et de l'air sont des thématiques qui doivent être portées dans toutes les politiques territoriales et déclinées transversalement dans tous les projets. Pour traduire cette ambition, FNE Centre-Val de Loire proposait l'ajout d'une règle inscrivant la prise en considération préalable des enjeux de l'urgence climatique et environnementale, de ses effets et de son adaptation dans la planification territoriale. Cette proposition n'a pas été retenue.

Les « solutions fondées sur la nature » doivent pourtant être adoptées largement pour permettre d'atténuer les effets du changement climatique. Elles pourraient notamment être déployées dans le cadre des contrats régionaux de solidarité territoriale.

Certaines règles établies auraient également pu être plus explicites :

- sur la responsabilité de la préservation et de la restauration de la biodiversité, qui devrait faire l'objet d'objectifs chiffrés et mesurables et d'inscriptions claires dans les documents d'urbanisme territoriaux, notamment dans les documentations d'orientation et d'objectifs (DOO) des schémas de cohérence territoriale (SCoT) ou dans les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) des plans locaux d'urbanisme ;

- sur l'ambition en terme de développement de l'économie circulaire, dont la prise en considération dans le schéma reste circonscrite à la thématique de la gestion et de la réduction des déchets ;
- sur les orientations en terme de transports, où les solutions de mobilité sobres en carbone pourraient être davantage soutenues ;
- sur l'agriculture, où le développement d'une agriculture durable, associant les solutions de l'agroécologie, dans une logique globale de réorganisation de la filière locale de la fourche à la fourchette, devrait être une priorité largement soutenue et encouragée, pour contribuer à diminuer les pollutions diffuses et favoriser une alimentation saine issue de productions locales.

FNE Centre-Val de Loire identifie aussi la nécessité de définir des priorités en cohérence avec les spécificités de chaque territoire, la région Centre-Val de Loire étant riche d'une grande diversité de paysages, faisant l'objet de problématiques environnementales différentes. La fédération est ainsi en accord avec l'avis délibéré et les conclusions de l'autorité environnementale mis à disposition dans le cadre de l'enquête publique. Il en est de même pour une préconisation d'identifier le panorama d'acteurs à mobiliser, en proposant des perspectives de partenariat au regard des implications attendues, ainsi que le développement d'outils d'aide et d'accompagnement au déploiement des objectifs à une échelle locale./

(1) Cf. Rapport d'activité 2018 FNE Centre-Val de Loire

Note globale et transverse déclinée en 10 défis pour un virage à court terme (2020) et 30 propositions à l'horizon 2030

Contributions thématiques spécifiques :

- « Forêt, bois énergie ? Quelle place dans le SRADET, quelle place pour la biodiversité ? »
- « La Loire : diagnostic, enjeux et propositions pour le SRADET »
- « L'eau : pour une gestion intégrée de la ressource en région dans un contexte de réchauffement climatique »
- Avis et propositions sur la Note préparatoire aux travaux du Comité Régional de la Biodiversité dans le cadre du SRADET Centre-Val de Loire



Samuel SENAWE, PRÉSIDENT

Le SRADET doit garantir une cohérence et une progression déterminante de la prise en compte de la biodiversité et des enjeux climatiques dans les projets régionaux d'aménagement du territoire. Son appropriation par les différents acteurs est essentielle. Cela implique une transformation des politiques territoriales et des budgets associés ; dans la durée, pour un intérêt sociétal commun.

Le CESER les enjeux environnementaux et sociaux au cœur des débats

FNE Centre-Val de Loire siège depuis de nombreuses années au sein du Conseil Économique Social et Environnemental Régional. Les débats et avis rendus en 2019 par cette assemblée consultative confirment la place fondamentale de la question environnementale et sociale pour l'ensemble des domaines de compétences de la région.

L'implication des deux conseillers FNE Centre-Val de Loire au sein de la commission Environnement-Mobilités Espaces a plus particulièrement été concentrée, en 2019, sur :

- L'avis sur la transition énergétique : « mobiliser face à l'urgence climatique et sociale » ;
- L'avis sur les grandes orientations des futurs SDAGE 2022-2027 (schéma directeurs d'aménagement et de gestion des eaux) et PGRI 2022-2027 (plan de gestion des risques d'inondation) ;
- La contribution et l'avis sur la version finale du SRADET ;
- Une contribution sur les thématiques prioritaires des futurs CPER 2021-2027 (Contrat de plan État Région) ;
- Un rapport spécifique sur l'ouverture concurrence des TER transport de voyageurs, dans le cadre de la

compétence Autorité Organisatrice de transport de la région.

Des réflexions concertées ont pu y être développées pour des formulations consensuelles dans les avis de l'assemblée, notamment sur :

- La cohérence des conventions État/Région (CPER) sur les projets et équipement structurants au regard des objectifs du SRADET ;
- Les conditions possibles des ambitions d'attractivité régionale en terme d'activité industrielle, agricole, d'enseignement et de recherche, de tourisme et cadre de vie (culture/sport), au regard des objectifs de transition énergétique et écologique ;
- Le besoin d'évolution des métiers et des compétences pour une adaptation aux effets du changement climatique ;
- La nécessaire appropriation des enjeux, par les acteurs publics et les collectivités, d'une gestion durable des ressources et de l'arrêt de l'artificialisation des sols ;
- L'évaluation des conséquences d'une transition énergétique et d'adaptations environnementales sur les publics les plus modestes, en vue d'opérer les transformations les plus justes socialement ;

- Le besoin d'une gestion fine des solutions déployées, notamment sur la question de l'eau et de la biodiversité, au regard de la réalité du terrain et aux échelles les plus pertinentes pour les territoires ;
- La responsabilité sociétale entreprise et inter-entreprise pour la réduction des impacts environnementaux ;
- La possibilité de développer des économies de proximité responsables et solidaires avec un moindre impact carbone...

En cette année marquée par un contexte de fortes revendications sociales et citoyennes, une place essentielle du travail des conseillers CESER a été aussi engagée sur :

- Une contribution pour les différents volets de consultation du Grand Débat National ;
- Une enquête et analyse de la situation des hôpitaux public en région (rapport d'auto-saisine du CESER) ;
- L'état des besoins, de l'offre et de l'accès à la santé en région (séance spéciale commune CESER / Conseil Régional en novembre 2019) ;
- L'égalité femme-homme./



COP Régionale

Face à l'urgence climatique, l'Accord de Paris sur le Climat a fixé comme objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C. S'inscrivant dans cet enjeu, la COP régionale initiée par la région Centre-Val de Loire mobilise acteurs économiques, monde associatif, collectivités et citoyens.

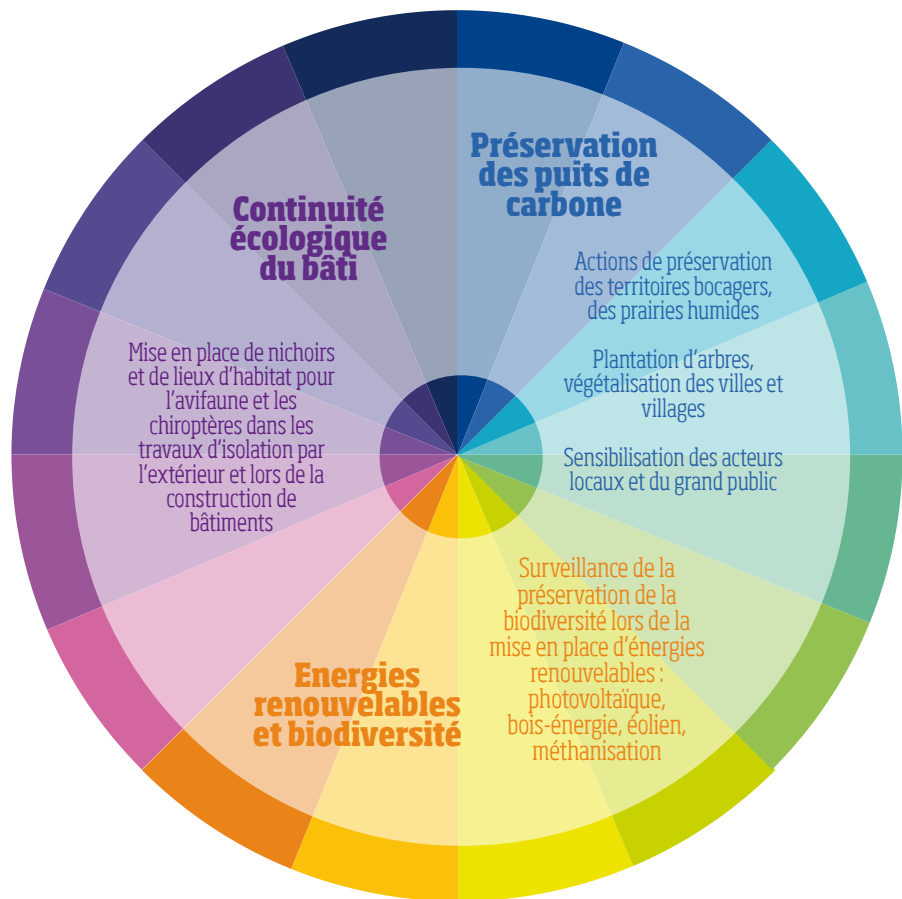
ÉNERGIES

France Nature Environnement Centre-Val de Loire

apporte son expérience et la force de son organisation en réseau pour contribuer aux objectifs de lutte contre le dérèglement climatique et permettre une transition vers la sobriété énergétique à l'échelle régionale. Dans ce cadre, elle veille tout particulièrement à ce que les projets respectent la biodiversité et entrent dans une dynamique de continuité écologique.

La fédération coordonne une coalition « climat, énergie, biodiversité ». Elle travaille avec l'ensemble des acteurs, et notamment les opérateurs des énergies renouvelables, pour envisager des aménagements qui respectent au mieux la biodiversité.

Les associations du réseau conseillent par ailleurs les collectivités dans leurs projets d'aménagement du territoire, de sensibilisation à la préservation de la ressource en eau, à la lutte contre le gaspillage... Elles agissent pour la restauration des continuités et des fonctionnalités écologiques, facteurs clé d'atténuation des effets du changement climatique./



Guy JANVROT, SECRÉTAIRE

Il est indispensable dorénavant d'agir concrètement dans notre région pour réduire l'impact négatif de l'utilisation de nos énergies fossiles et nucléaire. Jusqu'à présent les grands opérateurs dans le transport, l'habitat, l'énergie, l'agriculture n'ont pas engagé de politique forte en ce sens. Je souhaite qu'ils s'impliquent enfin. Et que nous observions alors des résultats à la hauteur des enjeux.



Former

La plupart des gens associent la formation à l'école et à tout ce qui va avec : devoirs, examens, notes. Cependant, l'école ne représente qu'un type d'apprentissage. FNE Centre-Val de Loire propose, en tant qu'organisme de formation, des formations sur diverses thématiques pour des publics variés. Se former n'est donc pas réservé aux élèves et aux étudiants.

Webinaire

gouvernance de l'eau

FORMATION EN LIGNE

Avec la volonté d'innover dans l'accès à l'information, FNE Centre-Val de Loire s'est lancée en 2019 dans la réalisation d'un webinaire (conférence en ligne).

Un premier webinaire a été réalisé sur la gouvernance de l'eau. Il a été scindé en deux sessions de 45 minutes chacune.

Les diffusions ont eu lieu en direct *via* la plateforme YouTube le 9 octobre pour la session 1 (sujet : l'histoire de la politique de l'eau) et le 16 octobre pour la session 2 (sujet : les acteurs de la gestion de l'eau).

Ces vidéos sont hébergées et disponibles sur la chaîne YouTube de la fédération.



L'Amazone





Former pour mieux protéger



MODULAIRES ET PLUS

Soucieuse d'accompagner son réseau associatif dans les différentes commissions environnementales, FNE Centre-Val de Loire propose chaque année plusieurs formations dans le cadre du programme de formations modulaires du Graine Centre. Issus d'une large consultation auprès de son réseau associatif, FNE Centre-Val de Loire élabore les sujets de formation en fonction de l'actualité environnementale et des besoins en développement de connaissances. Susceptibles d'être ouvertes à un large public, bénévoles, salariés, ces formations œuvrent à favoriser la montée en compétence du réseau associatif et le partage d'expérience.

En 2019, FNE Centre-Val de Loire a proposé deux formations, une de 3 jours sur le thème de l'impact du changement climatique sur l'eau et une seconde

de 3 jours également d'initiation à la géomatique sur Qgis.

Organisée en avril, la formation, intitulée « impact du changement climatique sur l'eau », visait à apporter un socle de compétences de base sur le changement climatique et la gestion intégrée des eaux pluviales. Elle était ainsi principalement dédiée à des chargés de mission du réseau associatif responsable de la mise en place du projet Objectif Climat 2030. Cette formation proposait un ensemble de modules présentant le cadre réglementaire de gestion des eaux pluviales, d'état de connaissance du changement climatique, les méthodes de gestion alternative des eaux pluviales basées sur les solutions fondées sur la nature et alternait à la fois les séquences théoriques avec des études de cas ou encore des visites de terrain.

Organisée en octobre, sur 3 jours, la formation « Qgis » visait à apporter une initiation à la géomatique *via* l'utilisation du logiciel opensource Qgis. Destinée

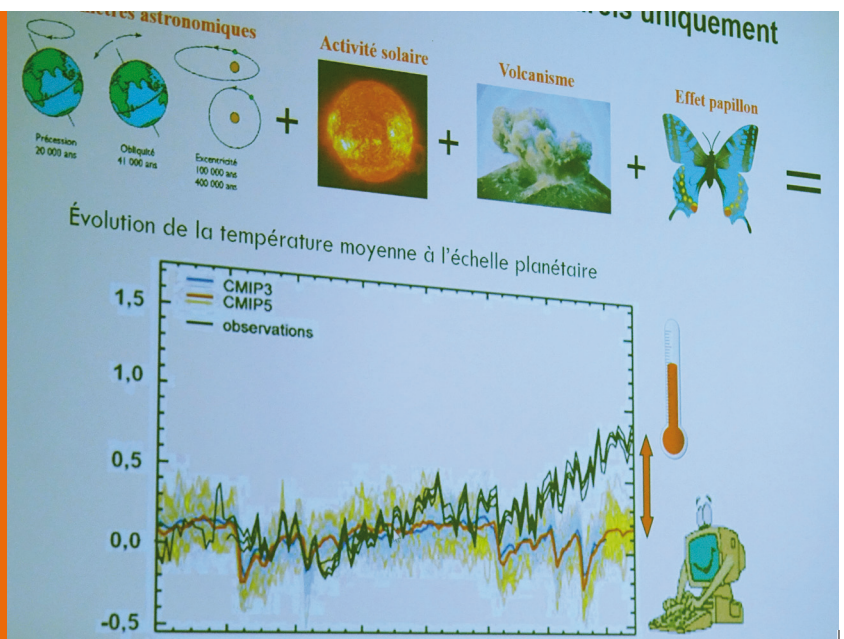
principalement aux bénévoles associatifs et chargés d'études naturalistes, cette formation proposait un ensemble de modules présentant les fondamentaux de Qgis, la réalisation de projets cartographiques ou encore la réalisation de différents types de requêtes.

En dehors du cadre des formations modulaires, FNE Centre-Val de Loire a également organisé à Orléans le 27 novembre une formation à destination des membres de son réseau eau sur le thème de la gestion quantitative de l'eau. 35 personnes ont assisté à cette journée dont l'objectif était, d'une part, d'acquérir des connaissances sur la gestion de l'eau pendant les périodes d'étiage, et d'autre part de prendre connaissance de retours d'expérience de la profession agricole sur l'irrigation ou les méthodes culturales économes en eau. Cette journée a également été ouverte au réseau des techniciens de rivière de la région Centre-Val de Loire, au CEN Centre-Val de Loire mais aussi aux fédérations de pêche./

31 stagiaires

FORMÉS EN 2019

À L'IMPACT DU CHANGEMENT
CLIMATIQUE SUR L'EAU
OU À QGIS



Nos partenaires

Établissement public ou entreprise privée, chaque acteur détient des leviers d'action pour contribuer à la transition énergétique et à la protection de la nature et de l'environnement. FNE Centre-Val de Loire met en place des partenariats pour agir à leurs côtés. Notre mission : faire évoluer les mentalités et faire adopter de bonnes pratiques par le dialogue et le travail en commun.

Le Conseil régional Centre-Val de Loire

La Région Centre-Val de Loire a identifié depuis de nombreuses années l'intérêt d'avoir un réseau associatif structuré pour mettre en place des actions fortes ayant un impact à l'échelle d'une Région. La fédération bénéficie donc d'un accompagnement du Conseil Régional en tant que tête de réseau qui permet la mutualisation, la création de synergies et le partage de compétences à l'intérieur du réseau ainsi qu'avec les autres acteurs de l'environnement. Il s'est vu encore renforcé avec l'émergence de l'ÉcoPôle et de l'Observatoire Régional de la Biodiversité pour lesquels le mouvement a souhaité pleinement s'investir.

Les établissements publics

Agir pour la préservation des milieux aquatiques

L'agence de l'eau Loire-Bretagne, l'agence de l'eau Seine-Normandie et l'office français de la biodiversité accompagnent la fédération dans ses actions visant à préserver les milieux aquatiques, notamment en soutenant les opérations réduisant l'usage des pesticides à destination des jardiniers amateurs, l'adaptation au changement climatique dans le cadre de l'opération Objectif Climat 2030, pour préserver la ressource en eau, ou encore la mise en place de rencontres régionales ou territoriales sur les enjeux du Sdage.

Les directions régionales de l'État (DREAL, DRAAF)

La DREAL apporte son soutien à la fédération pour son action structurante en matière d'environnement dans les domaines de la gestion de l'eau et de la biodiversité ainsi que pour sa contribution à la création et la mise en œuvre d'un programme de formations adaptées aux acteurs de l'environnement et aux enjeux régionaux.

En raison de l'implication du mouvement associatif régional dans les actions de réductions de l'usage des pesticides avec notamment l'opération Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages, la DRAAF a pérennisé sa confiance en renouvelant la mission d'animation du plan Ecophyto pour les jardins, espaces végétalisés et infrastructures assurée par la fédération.

Entreprises privées, fondations et groupements d'entreprises

Agir pour améliorer les pratiques de gestion en faveur de la biodiversité.

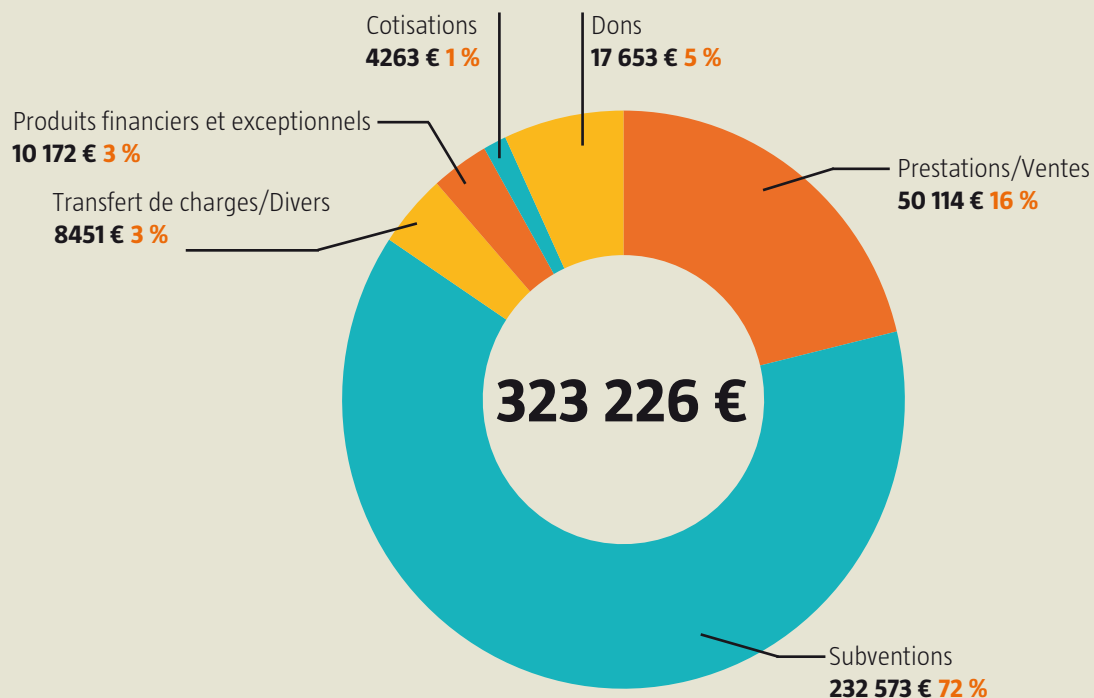
VINCI Autoroutes sur le réseau Cofiroute et la fédération ont collaboré sur des démarches expérimentales visant à mieux réfléchir les pratiques de gestion favorables à la biodiversité sur les emprises vertes bordant les autoroutes.

FNE Centre-Val de Loire a été sollicitée par la SNCF réseau pour étudier l'impact de son nouveau plan de gestion sur la faune et la flore.

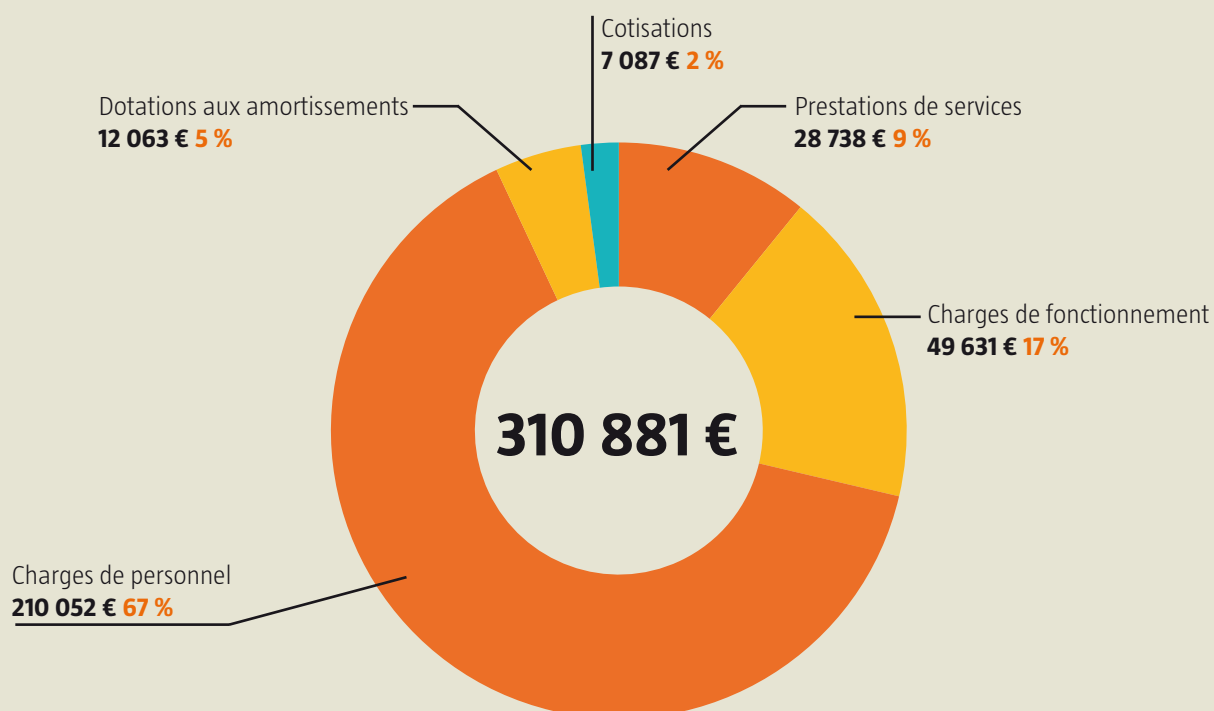
La fédération a bénéficié du dispositif « coup de pouce » proposé par la fondation Nature et Découvertes dans le cadre des travaux menés par la fédération sur la visualisation des données naturalistes à destination du grand public./

Nos finances

Nos ressources 2019



Nos charges 2019



Bilan comptable

Notre bilan comptable est une photographie de notre situation patrimoniale au 31 décembre 2018. Il détaille les fonds disponibles et les dettes contractées par la fédération.

Bilan actif	Net en € au 31/12/2019	Net en € au 31/12/2018	Bilan passif	Net en € au 31/12/2019	Net en € au 31/12/2018
Immobilisation corporelles et incorporelles	13 224 €	24 183 €	Fonds associatifs	243 744 €	233 717 €
Immobilisation financières	1 040 €	1 040 €	Résultat de l'exercice	12 345 €	10 028 €
Actif immobilisé	14 264 €	25 223 €	Provisions réglementées	3 712 €	13 362 €
Créances	115 713 €	135 885 €	Capitaux propres	259 801 €	257 107 €
Disponibilités	187 343 €	183 313 €	Dettes fournisseurs	29 678 €	39 808 €
Charges constatées d'avance	0 €	0 €	Dettes sociales, personnels	25 948 €	40 646 €
Actif circulant	303 056 €	319 198 €	Emprunts et dettes assimilées	0 €	55 €
			Dettes	55 626 €	80 509 €
			Produits constatés d'avance	1 893 €	6 805 €
Total de l'actif	317 320 €	344 421 €	Total du passif	317 320 €	344 421 €

Comptes de résultats

Le compte de résultat récapitule l'ensemble des charges supportées par France Nature Environnement Centre-val de Loire et des produits dont elle dispose - subventions, ventes de produits, dons, etc. - pour l'année 2017..

Compte de résultat	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois	Variation en %
Achats	28 738 €	31 511 €	-8,8
Services extérieurs	24 265 €	31 146 €	-22,09
Autres services extérieurs	25 366 €	28 640 €	-11,43
Impôts et taxes	3 309 €	2 845 €	16,31
Charges de personnel	210 052 €	234 010 €	-10,24
Autres charges de gestion courante	7 087 €	6 675 €	6,17
Dotation aux amortissements	12 063 €	16 335 €	-26,15
Total charges	310 881 €	351 162 €	-11,47
Vente de produits et services	50 114 €	44 367 €	12,95
Subventions	232 573 €	273 788 €	-15,05
Autres produits de gestion courante	21 916 €	19 780 €	10,8
Intérêts bancaires	522 €	633 €	-17,54
Produits exceptionnels	9 650 €	13 068 €	-26,16
Transferts de charges	8 451 €	9 553 €	-11,54
Total produits	323 226 €	361 189 €	-10,51
Excédent ou perte	12 345 €	10 028 €	23,11
Emploi des contributions volontaires en nature	30 022 €	41 014 €	-26,8
Total général des charges	353 248 €	402 203 €	-12,17
Contributions volontaires en nature	30 022 €	41 014 €	-26,8
Total général des produits	353 248 €	402 203 €	-12,17



Nos associations en action

Notre réseau / 39

Dans les territoires / 40

Partout en région Centre-Val de Loire, les associations de FNE Centre-Val de Loire se mobilisent pour la protection de la nature et de l'environnement.

Notre réseau



1. AVERN

41, rue Henri Dupont
28500 VERNOUILLET
02.37.46.71.97

www.avern.fr

2. CDPNE

Centre Administratif - Porte B
34, avenue Maunoury
41011 BLOIS

www.cdpne.org

3. CERCOPE

3, rue de la Lionne
45000 ORLÉANS
<http://cercope.over-blog.com/>

4. Eure-et-Loir Nature

Maison de la nature et de l'environnement
rue de Chavannes
28630 MORANCEZ
02.37.30.96.96

www.eln28.org

5. Indre Nature

Parc Balsan
44, avenue François Mitterrand
36000 CHÂTEAUXROUX

www.indrenature.net

6. Les Corbeaux Gâtinais Nature

B.P. 924
45200 AMILLY

www.gatinaisnature.fr

7. Loir-et-Cher Nature

17, rue Roland Garros
41000 BLOIS
07.83.78.77.80

www.loiretchernature.org

8. Loiret Nature Environnement

64, route d'Olivet
45100 ORLÉANS
02.38.56.69.84

www.loiret-nature-environnement.org

9. LPO Touraine

148, rue Louis Blot
37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE
02.47.51.81.54

www.lpotouraine.fr

10. Mardiéval

105, rue Maurice Robillard
45430 MARDIÉ

www.loire-et-biodiversite.com

11. Mauves Vivantes

69, impasse de Flit
41130 HUISSEAU-SUR-MAUVES
02.38.80.71.05

www.mauves-vivantes.fr

12. Nature 18

16, rue Henri Moissan
18000 BOURGES
02.48.70.76.26

www.nature18.org

13. Perche Nature

Maison Consigny
41170 MONDOUBLEAU
02.54.80.11.05

www.perchenature.fr

14. SEPANT

8 bis, allée des Rossignols
37170 CHAMBRAY-LÈS-TOURS
09.77.38.61.75

www.sepant.fr

15. SFO CVL

1324, rue Georges Guynemer
41200 PRUNIERS-EN-SOLOGNE

www.sfocl.fr

16. Sologne Nature Environnement

Parc de Beauvais
23, route de Selle s/ Cher
41200 ROMORANTIN-LANTHENAY
02.54.76.27.18

www.sologne-nature.org



À notre ami

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de notre collègue et ami Jean-Louis Posté, survenu le 24 février 2020.

Jean-Louis était un fervent défenseur de la nature au sein de son association Mauves Vivantes.

Il soutenait les convictions qui nous rassemblent dans toutes les instances. Grand militant de la cause environnementale, il était un élément moteur de l'économie circulaire dans nos territoires et portait haut les couleurs de France Nature Environnement Centre-Val de Loire.

Il a donné aussi de son temps comme secrétaire au bureau de notre fédération pendant plusieurs années.

Nous saluons son parcours et rappelons ses grandes qualités humaines, qui le faisaient apprécier de tous. Toujours bienveillant, prévenant, Jean-Louis était toujours prêt à apporter son aide.

France Nature Environnement Centre-Val de Loire et l'ensemble des associations du réseau le remercient de tout cœur pour son implication sans faille à nos côtés durant ces nombreuses années.

Nos associations en action

Nature 18 Création de ZNIEFF



Dans le cadre d'une volonté de la DREAL, coordonné par notre fédération, un travail de terrain est réalisé pour proposer la création de ZNIEFF. Ce travail est réalisé grâce à des échanges constants entre salariés et bénévoles naturalistes de l'association. En plus, des échanges se font régulièrement avec le CBNBP pour compléter les connaissances sur le territoire. Tout ce travail de terrain a permis de classer plusieurs ZNIEFF en 2019 :

- Prairies des Terrages avec la présence d'espèces emblématiques comme le Sonneur à ventre jaune, le Cuivré des marais, l'Agrion de Mercure.
- Prairies calcicoles du Tertre avec de fortes populations de papillons (Azuré du Serpolet notamment) et une richesse floristique importante.
- Prairie des Rappereaux avec de belles populations de Damier de la Succise et d'orchidées patrimoniales.
- Plusieurs autres ZNIEFF seront proposées en 2020 suite au terrain réalisé en 2019 :
- Prairies humides des Pâturaux : riche en orchidées (+ de 200 pieds d'Orchis à fleurs lâches et de Dactylorhize à larges feuilles, quelques pieds de la rare Orchis grenouille) et en Narcisse des poètes (+ de 100 pieds). Cette ZNIEFF intégrera aussi un bois adjacent connu par le CBNBP.
- Forêt domaniale de Verneuil avec plus de 14 espèces de papillons patrimoniales recensées dont la redécouverte en 2019 de l'emblématique Damier du frêne.

En plus de ces créations, le terrain, grâce à cette coordination salariés/bénévoles, permet de proposer des extensions et d'actualiser nombreuses connaissances faunistiques et floristiques des ZNIEFF existantes.

AVERN



Conférence sur la mémoire de l'eau

Le 7 novembre l'AVERN recevait le Prof. Marc HENRY, Ingénieur chimiste, Dr ès science, professeur à l'université de

Strasbourg : chimie, science des matériaux et physique quantique ; directeur du Laboratoire de Chimie moléculaire de l'État Solide à Strasbourg.

Alarmés par la suppression annoncée du déremboursement de médicaments homéopathiques, basés sur la mémoire de l'eau, nous voulions informer le public.

M. Henry s'est mis à la portée des nombreux participants et démontré clairement par sa connaissance de la physique quantique que l'eau a une mémoire.

Il y a 2 manières de penser en physique, la matière vue comme mécanique - Albert EINSTEIN ($E=mc^2$), ou comme rayonnement/vibration quantique - Max PLANCK ($E=hf$). Depuis 1920, deux façons de voir valables, mais à des échelles différentes : l'énergie vue comme une masse par la mécanique, et l'énergie vue comme une fréquence par la physique quantique : toute masse peut être vue comme une fréquence,



une masse n'est qu'une vibration. Dans l'homéopathie on sélectionne l'aspect vibratoire : on va mettre une empreinte vibratoire électromagnétique d'une molécule. Le vide n'existe pas : quand il n'y a plus de matière il reste la vibration.

Eure-et-Loir Nature



Semaine de l'arbre

Pour la deuxième année consécutive, la semaine de l'arbre initiée par Eure et Loir Nature en partenariat avec La fédération des chasseurs d'Eure et loir et les Forestiers privés, s'est déroulée du 16 au 23 novembre 2019.

De nouveaux partenaires et structures nous ont rejoint cette année, marquant la place prise par notre démarche, de plus en plus partagée, et qui se renouvellera en 2020.

Vingt-deux communes Euréliennes ont activement participé à cette manifestation en plantant un ou plusieurs arbres sur leur territoire avec les enfants des écoles. De nombreuses animations scolaires ont été

réalisées en corollaire des plantations, suscitant un vif intérêt fait de curiosité, de questionnement et d'envie d'actions de la part de tous les participants.

La labellisation d'un arbre remarquable, un Séquoia de 280 ans, dans la propriété de



Stéphane Bern à Thiron-Gardais a marqué le lancement de cette semaine permettant de mieux faire connaître ce qui constitue une partie de notre patrimoine vivant et dont la mise en valeur nous conte l'histoire.

Cette semaine riche en actions et engagements pour l'avenir a été clôturée par la projection publique du Film de Georges Feterman et la présentation en étant assurée par l'auteur « Les Arbres Remarquables » à la Chambre d'Agriculture d'Eure et Loir en présence de plus de cent cinquante participants.

Après-midi de clôture dûment appréciée, soulevant beaucoup de questions, d'interrogations et suggestions quant à la préservation de ces arbres et leur labellisation par l'association A.R.B.R.E.S. dont le Président est Georges Feterman et le correspondant départemental Michel COHU le Président d'Eure-et-Loir Nature.



Indre Nature

Observatoire participatif du bocage en Brenne

Indre Nature et le Parc naturel régional de la Brenne mènent en commun un « Observatoire participatif du Bocage » sur le territoire du Parc. Il s'agit de dresser sur plusieurs années un inventaire des haies à l'aide d'observateurs bénévoles du territoire. Plus de 40 bénévoles ont déjà été recrutés cette année lors de 4 réunions

Nos associations en action

publiques organisées dans différentes communes du Parc. Ce qui a permis de répartir le travail d'inventaire sur 26 des 51 communes du parc.

Une fois recrutés, ces « Observateurs du bocage », sont formés et dotés d'un



outil afin de pouvoir caractériser les haies prospectées. Indre Nature recueille ensuite les données qui sont ensuite saisies dans la base de données sur SIG (QGIS). La cartographie ainsi produite servira d'outils pour le projet afin de connaître le profil actuel du bocage et d'anticiper son évolution.

Cet inventaire permettra aux élus et aux particuliers d'avoir un outil d'aide à la décision pour conduire des actions de gestion et de préservation des haies. L'association se chargera de proposer des actions de formation à l'entretien écologique des haies, de valorisation touristique et pédagogique ou ciblant par exemple le thème du bois-énergie...

L'Observatoire participatif du Bocage va se poursuivre afin de couvrir les 51 communes du Parc Naturel Régional de la Brenne.

LPO Touraine

Le Groupe jeunes est né !



AGIR pour la BIODIVERSITÉ
TOURAINNE

Débuts réussis pour le groupe jeunes de la LPO Touraine. 57 jeunes de 18 à 35 ans étaient présents pour la soirée de lancement le 24 septembre 2019, au local de la LPO Touraine, à Saint-Cyr-sur-Loire. Le groupe a pour objectif de donner un maximum d'expérience de terrain à un public en grande majorité lancé dans des études naturalistes, dans un cadre convivial et partageur.

Après cinq mois d'existence, le réseau de bénévoles ne s'essouffle guère. Près d'une centaine de jeunes montrent leur intérêt pour l'environnement *via* notre page Facebook, et plusieurs dizaines d'entre eux sont présents régulièrement aux différentes activités.

En effet, chaque mois une sortie nature,



conférence ou atelier est proposé pour leur faire découvrir la biodiversité tourangelle. A titre d'exemple, ateliers pelotes de réjection, construction de nichoirs ou encore participation aux comptages ornithologiques ont séduit beaucoup de ces jeunes bénévoles. Un grand merci à tous nos jeunes !

SEPANT



Réduction des D3E

La SEPANT mène un projet de prévention et réduction des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E) en Indre-et-Loire depuis 2018. En 2019, elle a organisé deux tables rondes citoyennes sur la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre, qui ont réuni au total une centaine de participants (habitants, acteurs du réemploi et élus).



Ces concertations ont permis d'ouvrir un dialogue sur l'enjeu des D3E et de réfléchir à des actions citoyennes pour promouvoir le réemploi. Des projets sont ainsi en cours d'élaboration comme la création d'un SEL (Système d'Échange Local) ou l'organisation d'un village Repair'Acteurs.

Ce projet de tables rondes citoyennes devra être déployé dans les autres Communautés de Communes du département. Une carte interactive recensant les acteurs du réemploi du département a été mise en ligne (la fiabilisation des données est en cours en accord avec le Règlement Général de Protection des Données). Pour ce projet, la SEPANT a été lauréate des Trophées Touraine Propre 2019.

CDPNE



Environnement et société :
l'expert de vos projets

A la recherche du bonh'air intérieur !

Depuis plusieurs années, le CDPNE développe des actions de sensibilisation sur la thématique de la qualité de l'air et depuis maintenant 2 ans le volet air intérieur est particulièrement développé.

L'année 2019, a été l'occasion pour nous de sensibiliser des professionnels de la petite enfance, des jeunes parents, des personnes en difficultés sociales et plus généralement le grand public à cette thématique qui bien que progressivement réglementée pour certaines structures, reste relativement nouvelle dans l'esprit collectif.



C'est au travers d'ateliers ludiques et pédagogiques que nous souhaitons faire prendre conscience aux personnes des sources de pollutions intérieures et des gestes qui peuvent améliorer sa qualité au quotidien, et ainsi agir sur la santé ! Grâce notamment à la mallette pédagogique Justin Peu d'Air et à la confection de cosmétiques et produits ménagers naturels, nous sommes convaincus qu'une dynamique peut être impulsée en faveur du bonh'air intérieur !

Loir-et-Cher Nature



Les Rapaces nocturnes de Loir-et-Cher

En 2015, la Ligue de Protection des Oiseaux lance « L'Enquête nationale Rapaces nocturnes 2015-2017 ». Son but était de recenser la distribution (répartition) et l'abondance (effectif) des 9 espèces de rapaces nocturnes nicheurs en France métropolitaine.

En Loir-et-Cher les ornithologues ont donc recensé de nuit les chouettes et les hiboux. Ont travaillé à cette enquête : Groupe LPO-41, LPO 37, Loir-et-Cher Nature, Maison de la Loire, ONCFS 41, Perche Nature et Sologne Nature Environnement.

En 2018 et au début 2019, nous avons rédigé un bilan complet de cette enquête (43 pages). La brochure, agrémentée de magnifiques photos, a été imprimée et distribuée aux participants de l'enquête, ainsi qu'à la Mission Rapaces de la Lpo, à la Dreal Centre-Val de Loire, à la Bibliothèque Nationale et aux Archives Départementales du Loir-et-Cher. Vous trouverez sur le site de Loir-et-Cher Nature le bilan complet de cette enquête.

Perche Nature
Restauration de la Trame verte et bleue sur la commune de Sargé-sur-Braye
Perche et Vallée du Loir

En 2018 la commune de Sargé-sur-Braye réalisait un diagnostic sur les continuités écologiques et paysagères au sein des bourgs.

A l'issue de cette étude Perche Nature fut sollicitée pour la mise en œuvre des actions prédéfinies.

Ainsi en 2019 la commune s'est vue dotée d'un parcours de découverte associant mobilier rural et panneaux pédagogiques sur la faune, la flore et le bâti, de plantations de haies sur le coteau

et dans la vallée (dont de futurs arbres têtards), du fleurissement des pieds de murs en centre bourg avec l'installation



également de plantes grimpantes (vigne, rosier, chèvrefeuille), et la restauration d'une zone humide avec la création de deux mares.

Toutes ces réalisations ont pu être réalisées grâce à la mobilisation d'un petit groupe de volontaires (habitants, acteurs locaux, élus...).

Ainsi deux objectifs ont été atteints : restaurer ou intégrer une continuité « végétale » traversant le bourg, et valoriser le patrimoine naturel.

SFO CVL

Un nouvel atlas des orchidées



La SFOCVL regroupe plus de 70 adhérents passionnés par les orchidées exotiques ou indigènes. Pour eux nous développons des activités variées.

2019 aura été une année très active. La tâche qui a le plus mobilisé les bénévoles de l'association a été sans aucun doute la rédaction de notre nouvel atlas, bilan depuis l'année 2000 de plus de 31200 données recueillies auprès de plus de 400 personnes en collaboration avec 9 partenaires associatifs ou publics. L'aboutissement est la parution de *Les*



orchidées sauvages du Centre-Val de Loire début 2020.

Tout au long de 2019, les autres activités n'ont pas cessé. Nous avons participé à 5 manifestations, 2 chantiers nature, organisé 2 séjours en Crête, 1 sortie en Sancerrois, 3 ateliers de culture in-vitro.

Nous n'avons pas fait le compte mais sans ces centaines d'heures de bénévolat la SFOCVL n'existerait pas.

2020 sera aussi animée, toujours tournée vers la protection des orchidées en les faisant connaître ou en participant à la préservation de sites.

Sologne Nature Environnement

Le bioparc de Beauvais



Sologne Nature Environnement

Sologne Nature Environnement et la ville de Romorantin-Lanthenay ont collaboré pour faire d'un espace vert communal de 13 hectares en bord de Sauldre un îlot de nature en milieu urbain, conçu dans

un souci de gestion écologique et de sensibilisation pédagogique.

Siège social de l'association, il nous est parvenu naturel de proposer la transformation du parc de Beauvais en « Bioparc », lieu d'observation et de compréhension des enjeux d'une biodiversité préservée.

Il est agrémenté de bornes et panneaux pédagogiques et ludiques traversant différents milieux (forêt, étang, mare, prairie, bord de rivière) et permettant

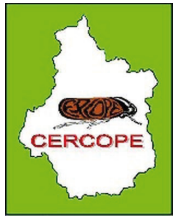


aux visiteurs d'en savoir plus sur la faune et la flore environnante. De nombreux aménagements comme des sentiers, une délimitation du parking, observatoires, bancs, passerelles et abri à vélo y ont été installés.

Restauration d'un étang, extension d'une mare, création d'une zone humide et d'un jardin des 5 sens, plantation de haies vives et sèches, prairies fleuries, verger

Nos associations en action

conservatoire, installation de gîtes à insectes et nichoirs contribueront à enrichir la biodiversité du site.



CERCOPE

(Coordination entomologique de la région Centre pour l'organisation de projets d'études)

Un suivi des araignées ligériennes

Dans le cadre du projet « BPO Loire » (Biodiversité et variable de forçage dans les habitats de la plaine ligérienne), l'association CERCOPE effectue depuis 2018 un suivi des araignées évoluant sur les berges de Loire. Piloté par l'unité de recherche CITERES (Université de Tours), ce vaste programme d'étude vise à définir des indicateurs biotiques et abiotiques influençant la biodiversité du fleuve. Parmi les différents suivis effectués, qui concernent aussi bien la flore que la faune, le protocole d'inventaire mis en place par CERCOPE a d'ores et déjà permis de dresser une liste de 114 araignées. Parmi elles, certaines s'avèrent très localisées et semblent constituer des bioindicateurs pertinents des habitats ligériens. D'autres, comme *Trochosa hispanica*, *Clubiona similis* ou encore *Marilynia bicolor*, n'avaient jamais été signalées en Centre-Val de Loire, améliorant ainsi la connaissance d'un groupe largement méconnu dans la région. À terme, le programme devrait également permettre la création d'un guide technique de suivi destiné aux gestionnaires de sites.

Loiret Nature Environnement



"Objectif Zéro Déchets"

Un Français produit en moyenne 590 kg de déchets par an, soit deux fois plus qu'il y a 40 ans !

L'évolution des modes de vie et des habitudes alimentaires participent à cette augmentation. Les emballages, produits à usage unique, et équipements rapidement dépassés grossissent nos poubelles.

Le défi « Objectif Zéro déchet » a été lancé

en février à 13 familles. Après une réunion de présentation et une visite de l'UTOM, 5 ateliers étaient programmés pour découvrir des astuces, recettes de cuisine ou préparation pour produits ménagers ou d'hygiène.

Un kit a été fourni : sac en toile, sacs à vrac, brosse à dent à tête interchangeable, fiches recettes et conseils...

Durant le défi, ils ont pesé leurs poubelles afin d'observer leur évolution.

Au final, Julien et ses colocataires (9 personnes) l'emporte avec 133 g de



déchets par jour et par habitant et une réduction de près de 70% sur la période du défi !

Globalement, le poids des poubelles a diminué de 35%, et 50% pour les déchets non recyclables.

Mardiéval



Élargissement de la lutte contre la déviation

À l'approche d'une nouvelle déforestation programmée au cœur des bois de Mardié, dans la mouvance des marches pour le climat et de la désobéissance civile non-violente, des jeunes se sont mobilisés auprès de notre association et ont monté le "Village de la Loire". Installés près de l'emprise menacée, ils ont pris de multiples initiatives pour populariser la résistance, l'élargir dans l'Orléanais, la médiatiser au niveau national, rencontrer d'autres GPII...

Malgré tout, nous n'avons pas pu éviter en



septembre le ravage brutal, sur 70m de large et plus, de 5ha des bois de Latingy. Depuis, les actions se sont multipliées. Nos contentieux se sont renforcés grâce à une équipe juridique élargie et l'appel à des expertises nouvelles. Notre communication réplique à tous les mensonges du département.

Le premier trimestre 2020 devrait être déterminant pour le blocage de ce projet que la crise climatique éclaire d'une lumière de plus en plus sinistre.

Les Corbeaux du Gâtinais Nature

Pose de nichoirs à chouette Chevêche

Depuis de nombreuses années, l'association assure le suivi et la protection de la population de chouettes chevêches dans l'Est du Loiret et plus particulièrement dans le Gâtinais. Cette région avait ses champs parsemés de nombreux pommiers jusqu'après-guerre.

Depuis, l'intensification de l'agriculture, avec l'utilisation de pesticides, l'arasage des haies, l'abattage des vieux arbres ont entraîné un déclin assez prononcé de cet animal sympathique.

L'association « Les Corbeaux Gâtinais Nature », afin d'enrayer ce déclin, a depuis, une trentaine d'années, posé, avec l'accord des propriétaires, des nichoirs à chouette chevêche dans les quelques vergers qui subsistaient.

A ce jour, près de 35 nichoirs sont installés dans les sites propices (vergers près de prairies pâturées, présence de l'espèce suite à écoute ou observation directe).

Ces nichoirs font l'objet de deux visites annuelles (une lorsque la reproduction est bien établie, l'autre en automne pour la maintenance des nichoirs).

Un suivi quantitatif de la reproduction est ainsi assuré.

L'année 2019, avec la prolifération des rongeurs a été favorable à l'espèce.

Pour 2020, Gâtinais Nature, avec le soutien de la communauté d'Agglomération Montargoise et rives du Loing devrait assurer un développement de son action de protection en recherchant l'accord d'autres propriétaires de sites potentiellement favorables.